

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2585

22 octobre 2008

### SOMMAIRE

1 2 3 Luxembourg S.A. ....	124064	Invik S.A. ....	124041
Aeroclim Finance S.A. ....	124061	Kabuki S.A. ....	124060
Afrivest S.A. ....	124060	KH Investments S.à r.l. ....	124042
A.G.P. S.A. ....	124038	Koblenz Holding S.A. ....	124069
AJL Services S.à r.l. ....	124050	Lakumo Holding S.A. ....	124061
Amok S.à r.l. ....	124061	Maurits Holding II SA ....	124049
Amok S.à r.l. ....	124062	Maurits Holding II SA ....	124066
Amok S.à r.l. ....	124062	Medstead Luxco S.à.r.l. ....	124080
Babcock & Brown European Retail Fund 5, S.à r.l. ....	124036	Mezz Participations S.A. ....	124077
Brim S.A. ....	124065	ML Poivre Real Estate 4 ....	124034
Business & Decision Luxembourg S.A. ..	124065	ML Poivre Real Estate 5 ....	124035
Castella Investments S.A. ....	124051	Mominvest S.A. ....	124078
CHAKA Productions S. à r.l. ....	124080	Morzine Ski Chalets Investments Sàrl ...	124078
Conical Holding S.A. ....	124067	MSK Invest S.à r.l. ....	124066
Danske Bank International S.A. ....	124068	Orinoco Holdings A S.A. ....	124079
Dodgson SA ....	124034	Orinoco Holdings B S.A. ....	124079
East Western S.A. ....	124067	Peinture MECK-PALA S.à r.l. ....	124036
Etam Lingerie Luxembourg ....	124060	P.G.I. International S.à r.l. ....	124049
Etincelle Holding S.A. ....	124059	Philae S.A. ....	124067
Euro-Connect S.A. ....	124035	Pimco-WB Gemloc S.à r.l. ....	124042
Fabbriche Ceramiche Investments S. à r.l. .....	124068	Satofi S.A. ....	124063
Fadore S.à r.l. ....	124059	SCD Oradea Satu Mare Holding S.A. ...	124064
Fadore S.à r.l. ....	124059	Socostramo International S.A. ....	124069
Filling Station S.A. ....	124064	Swisscanto (Lu) Bond Invest Management Company S.A. ....	124078
Goldstar Holdings S.A. ....	124080	Syrtals International S.A. ....	124068
Havana Club Know-How S.à r.l. ....	124079	Thirteen Holding S.A. ....	124066
Interclean Luxembourg S.A. ....	124062	Victor H.V. Invest S.A. ....	124065
International Restaurants Group S.à r.l. .....	124069	Wodan Invest S.A. ....	124066
		WWIPPS S.à r.l. ....	124068

**ML Poivre Real Estate 4, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 135.478.

—  
*Extrait des résolutions prises par les associés de la Société en date du 16 juin 2008*

En date du 16 juin 2008, les associés de la Société ont pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Robert BARNES de son mandat de gérant A de la Société avec effet au 16 juin 2008;

- de nommer Madame Teodora CIOTA, née le 3 janvier 1975 à Medias, Roumanie, ayant comme adresse professionnelle: 2, King Edward Street, EC1A 1HQ Londres, Royaume-Uni, en tant que nouveau gérant A de la Société avec effet au 16 juin 2008 et ce pour une durée indéterminée.

Depuis cette date, le Conseil de gérance de la Société se compose des personnes suivantes:

- Monsieur John KATZ, gérant A
- Monsieur Michel RAFFOUL, gérant A
- Madame Teodora CIOTA, gérant A

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2008.

ML POIVRE REAL ESTATE 4

Signature

Référence de publication: 2008129236/250/25.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2008, réf. LSO-CV02084. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

**Dodgson SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, route de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 118.825.

—  
EXTRAIT

1. Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 30 septembre 2008, que la démission des administrateurs suivants a été acceptée:

- Monsieur Georges DEITZ
- Monsieur Pascal NOEL
- Madame Sonja LINZ

2. Les personnes suivantes ont été nommées à la fonction d'administrateur avec effet immédiat:

- Monsieur Giovanni VITTORE, né à Turin, Italie, le 29 mai 1955, résidant au 19, rue des Romains, L-2443 Senningerberg;

- Monsieur Frédéric NOEL, né à Algrange, France, le 13 septembre 1967, résidant au 8, Quartier de l'Eglise, L-4987 Sanem;

- Monsieur Rémy MENEGUZ, né à Tressange, France, le 22 mai 1950, résidant au 63, avenue Grand-Duc Jean, L-8323 Olm.

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée appelée à approuver les comptes arrêtés au 31 décembre 2008.

3. Le mandat du commissaire aux comptes a été renouvelé pour la même période:

- La société Certifica Luxembourg S.à r.l., RC B 86.770.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008129312/507/29.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2008, réf. LSO-CV03087. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

**ML Poivre Real Estate 5, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 135.477.

*Extrait des résolutions prises par les associés de la Société en date du 16 juin 2008*

En date du 16 juin 2008, les associés de la Société ont pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Robert BARNES de son mandat de gérant A de la Société avec effet au 16 juin 2008;

- de nommer Madame Teodora CIOTA, née le 3 janvier 1975 à Medias, Roumanie, ayant comme adresse professionnelle: 2, King Edward Street, EC1A 1HQ Londres, Royaume-Uni, en tant que nouveau gérant A de la Société avec effet au 16 juin 2008 et ce pour une durée indéterminée.

Depuis cette date, le Conseil de gérance de la Société se compose des personnes suivantes:

- Monsieur John KATZ, gérant A
- Monsieur Michel RAFFOUL, gérant A
- Madame Teodora CIOTA, gérant A

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2008.

ML POIVRE REAL ESTATE 5

Signature

Référence de publication: 2008129238/250/25.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2008, réf. LSO-CV02085. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

**Euro-Connect S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1747 Luxembourg, 2, Op der Heed.

R.C.S. Luxembourg B 47.655.

*Auszug aus dem Bericht ueber die ordentliche Generalversammlung der Aktionaere zum Geschaeftsjahr 2006 welche stattgefunden hat am 14. November 2007*

Die Generalversammlung stellt fest, dass die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder und des Rechnungskommissar erneuert werden müssen.

Die Generalversammlung beschliesst folgende Mandate zu erneuern:

Herr Rainer Lang, Verwaltungsrat, mit Berufsadresse in L-1747 Luxembourg, 2, Op der Heed

Herr Rainer Lang wird zum Delegierten des Verwaltungsrates ernannt.

Frau Susanne Zwoenitzer, Verwaltungsrat, mit Berufsadresse in L-1747 Luxembourg, 2, Op der Heed.

Das Mandat von Herrn Wolfgang Müller, wohnhaft in D-54294 Trier, Eisenbahnstrasse, 8, wird nicht mehr verlängert.

Es wird zum neuen Verwaltungsratsmitglied ernannt Frau Maya Bhattacharjee, mit Berufsadresse in L-1747 Luxembourg, 2, Op der Heed.

Die Mandate der Mitglieder des Verwaltungsrates dauern bis zur Generalversammlung des Jahres 2010.

Das Mandat des Rechnungskommissar Herr Raymond Henschen, wohnhaft in L-2241 Luxembourg, 20, rue Tony Neuman, wird nicht mehr verlängert.

Es wird zum neuen Rechnungskommissar ernannt die Firma Fiduplan S.A., mit Adresse in L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel, RCS B-44.563.

Das Mandat des Rechnungskommissar dauert bis zur Generalversammlung des Jahres 2010.

Fuer gleichlautenden Auszug

Fiduplan S.A.

Unterschrift

Référence de publication: 2008129562/752/29.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2008, réf. LSO-CU05685. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

**Babcock & Brown European Retail Fund 5, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 60.000,00.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 118.537.

—  
*Extrait suite au changement de gérant*

Par la résolution de l'actionnaire unique du 31 mars 2008, le changement suivant a été décidé:

- Démission de Ben de Jonge né le 11 juin 1961 à Den Helder au Pays-Bas résidant professionnellement au 1 Plaza Pablo Ruiz Picasso, Planta 21, Madrid E-28020, en tant que gérant de la Société;

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008129299/8106/16.

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2008, réf. LSO-CT12342. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

**Peinture MECK-PALA S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4846 Rodange, 10, rue de la Piscine.

R.C.S. Luxembourg B 142.101.

—  
**STATUTEN**

Im Jahre zwei tausend acht, den sechsten Oktober.

Vor dem unterzeichneten Henri BECK, Notar mit dem Amtswohnsitz in Echternach.

SIND ERSCIENEN:

1.- Herr Markus ECKSTEIN, Malermeister, wohnhaft in D-66539 Neunkirchen, Litzelholz 10a.

2.- Herr Patrick LAMBERT, Malermeister, wohnhaft in D-66583 Elversberg, Alexanderstrasse 10.

Welche Komparenten den instrumentierenden Notar ersuchten, folgenden Gesellschaftsvertrag zu beurkunden, den sie miteinander abgeschlossen haben:

**Titel I. Name, Sitz, Zweck, Dauer**

**Art. 1.** Zwischen den vorgenannten Parteien, sowie allen welche in Zukunft Inhaber der hiernach geschaffenen Anteile werden, besteht eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, welche durch gegenwärtige Satzung sowie durch die zutreffenden gesetzlichen Bestimmungen geregelt ist.

**Art. 2.** Die Gesellschaft trägt die Bezeichnung "Peinture MECK-PALA S.à r.l."

**Art. 3.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Rodange.

Er kann durch eine Entscheidung der Gesellschafter in eine andere Ortschaft des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

**Art. 4.** Die Gesellschaft hat zum Gegenstand Maler- und Lackiererarbeiten, sowie die Ausführung von Trockenbauarbeiten.

Die Gesellschaft kann alle Tätigkeiten ausführen die sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen oder denselben fördern.

**Art. 5.** Die Gesellschaft ist für eine unbegrenzte Dauer gegründet.

**Titel II. Gesellschaftskapital, Anteile**

**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt ZWÖLF TAUSEND FÜNF HUNDERT EURO (€ 12.500.-), aufgeteilt in EIN HUNDERT (100) Anteile, mit einem Nominalwert von je EIN HUNDERT FÜNFUNDZWANZIG EURO (€ 125.-), welche wie folgt übernommen werden:

1.- Herr Markus ECKSTEIN, Malermeister, wohnhaft in D-66539 Neunkirchen, Litzelholz 10a, fünfzig Anteile	50
2.- Herr Patrick LAMBERT, Malermeister, wohnhaft in D-66583 Elversberg, Alexanderstrasse 10, fünfzig Anteile	50
Total: HUNDERT ANTEILE	100

Alle Anteile wurden voll in bar eingezahlt, so dass der Betrag von ZWÖLF TAUSEND FÜNF HUNDERT EURO (€ 12.500.-) der Gesellschaft von heute an zur Verfügung steht, wie dies dem unterzeichneten Notar ausdrücklich nachgewiesen wurde.

**Art. 7.** Die Anteile sind zwischen den Gesellschaftern frei übertragbar. Das Abtreten von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Nichtgesellschafter bedarf der Genehmigung der anderen Gesellschafter, welche drei Viertel (3/4) des Gesellschaftskapitals vertreten.

Die Übertragungen sind der Gesellschaft und Dritten gegenüber erst rechtswirksam, nachdem sie gemäss Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches der Gesellschaft zugestellt, oder von ihr in einer notariellen Urkunde angenommen worden sind.

### **Titel III. Verwaltung und Vertretung**

**Art. 8.** Solange die Zahl der Gesellschafter fünfundzwanzig (25) nicht übersteigt, steht es dem Geschäftsführer frei, die Gesellschafter in Generalversammlungen zu vereinigen. Falls keine Versammlung abgehalten wird, erhält jeder Gesellschafter den genau festgelegten Text der zu treffenden Beschlüsse und gibt seine Stimme schriftlich ab.

Eine Entscheidung wird nur dann gültig getroffen, wenn sie von Gesellschaftern, die mehr als die Hälfte des Kapitals vertreten, angenommen wird. Ist diese Zahl in einer ersten Versammlung oder schriftlichen Befragung nicht erreicht worden, so werden die Gesellschafter ein zweites Mal durch Einschreibebrief zusammengerufen oder befragt und die Entscheidungen werden nach der Mehrheit der abgegebenen Stimmen getroffen, welches auch der Teil des vertretenen Kapitals sein mag.

Jeder Gesellschafter ist stimmberechtigt welches auch immer die Anzahl seiner Anteile ist. Jeder Anteil gibt Anrecht auf eine Stimme. Jeder Gesellschafter kann sich rechtmässig bei der Gesellschafterversammlung auf Grund einer Sondervollmacht vertreten lassen.

**Art. 9.** Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Teilhaber der Gesellschaft sein müssen.

Die Ernennung der Geschäftsführer erfolgt durch den alleinigen Gesellschafter beziehungsweise durch die Gesellschafterversammlung, welche die Befugnisse und die Dauer der Mandate des oder der Geschäftsführer festlegt.

Als einfache Mandatare gehen der oder die Geschäftsführer durch ihre Funktion(en) keine persönlichen Verpflichtungen bezüglich der Verbindlichkeiten der Gesellschaft ein. Sie sind jedoch für die ordnungsgemässe Ausführung ihres Mandates verantwortlich.

**Art. 10.** Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

**Art. 11.** Über die Geschäfte der Gesellschaft wird nach handelsüblichem Brauch Buch geführt.

Am Ende eines jeden Geschäftsjahres werden durch die Geschäftsführung ein Inventar, eine Bilanz und eine Gewinn- und Verlustrechnung aufgestellt.

Der Kreditsaldo der Bilanz wird nach Abzug aller Kosten sowie des Beitrages zur gesetzlichen Reserve der Generalversammlung der Gesellschafter zur Verfügung gestellt.

**Art. 12.** Durch den Tod eines Gesellschafters erlischt die Gesellschaft nicht, sondern wird mit den Erben des Verstorbenen weitergeführt.

### **Titel IV. Auflösung und Liquidation**

**Art. 13.** Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere von der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen durchgeführt.

Die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

**Art. 14.** Für sämtliche nicht vorgesehenen Punkte gilt das Gesetz vom 18. September 1933 über die Gesellschaften mit beschränkter Haftung, sowie das Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und deren Abänderungen.

#### *Übergangsbestimmung*

Das erste Geschäftsjahr beginnt jedoch am Tage der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2008.

#### *Kosten*

Die Kosten, welche der Gesellschaft zum Anlass ihrer Gründung entstehen, werden abgeschätzt auf den Betrag von ungefähr neun hundert Euro (€ 900.-).

#### *Erklärung*

Die Komparenten erklären seitens des unterfertigten Notars Kenntnis erhalten zu haben, dass die Gesellschaft erst nach Erhalt der nötigen Ermächtigungen ihre Aktivitäten aufnehmen kann.

#### *Generalversammlung*

Alsdann sind die Gesellschafter, welche das gesamte Gesellschaftskapital vertreten, in einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten, und haben einstimmig und laut entsprechender Tagesordnung nachfolgende Beschlüsse gefasst:

- a) Zu Geschäftsführer der Gesellschaft werden für eine unbestimmte Dauer ernannt:  
 - Herr Markus ECKSTEIN, Malermeister, wohnhaft in D-66539 Neunkirchen, Litzelholz 10a.  
 - Herr Patrick LAMBERT, Malermeister, wohnhaft in D-66583 Elversberg, Alexanderstrasse 10.
- c) Die Gesellschaft wird in allen Fällen durch die gemeinsamen Unterschriften der beiden Geschäftsführer rechtsgültig vertreten und verpflichtet.

c) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-4846, Rodange, 10, rue de la Piscine.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Echternach, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Kompargenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: M. ECKSTEIN, P. LAMBERT, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 06 octobre 2008, Relation: ECH/2008/1317. — Reçu soixante-deux euros cinquante cents. 12.500.- à 0,5%= 62,50.- €.

Le Receveur (signé): MINY.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Memorial.

Echternach, den 9. Oktober 2008.

Henri BECK.

Référence de publication: 2008128869/201/106.

(080150810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

### **A.G.P. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 47, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 142.100.

### — STATUTS

L'an deux mille huit, le trois octobre.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

ONT COMPARU:

1.- Monsieur Christophe MIGNANI, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1661 Luxembourg, 47, Grand-Rue.

2.- Monsieur Philippe LEROY, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1661 Luxembourg, 47, Grand-Rue,

ici représenté par Monsieur Christophe MIGNANI, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 2 octobre 2008,

laquelle procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Lesquels comparants, présents ou représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

#### **Titre I<sup>er</sup> .- Dénomination, siège social, objet, durée, capital social**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme sous la dénomination de A.G.P. S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires délibérant comme en matière de modification de statuts.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut cependant participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations, financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles, qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à TRENTE-ET-UN MILLE EUROS (€ 31.000.-), représenté par trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de DIX EUROS (€ 10.-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Le capital social peut être augmenté ou réduit conformément aux dispositions légales.

### **Titre II.- Administration, surveillance**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat, qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et révocables à tout moment.

En cas de vacance d'une place d'administrateur pour quelque cause que ce soit, les administrateurs restants désigneront un remplaçant temporaire. Dans ce cas l'assemblée générale procédera à l'élection définitive lors de la première réunion suivante.

**Art. 7.** Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président. Il se réunit sur la convocation du président ou, à son défaut, de deux administrateurs.

En cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres en fonction est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis.

En cas d'urgence les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par simple lettre, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion sera prépondérante.

**Art. 8.** Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, à produire en justice ou ailleurs, sont signés par le président ou par deux administrateurs.

**Art. 9.** Le Conseil d'Administration jouit des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et pour effectuer les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social.

Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'assemblée générale par la loi ou par les statuts est de la compétence du conseil d'administration.

**Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs pour la gestion journalière soit à des administrateurs, soit à des tierces personnes, qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société, en observant les dispositions de l'article 60 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le Conseil peut également conférer tous mandats spéciaux, par procuration authentique ou sous signatures privées.

**Art. 11.** La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

**Art. 12.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat.

### **Titre III.- Assemblées générales**

**Art. 13.** L'assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la société.

**Art. 14.** L'assemblée générale statutaire se réunit au siège de la société ou à tout autre endroit indiqué dans les convocations, le premier lundi du mois de juin à 10.00 heures.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée est reportée au premier jour ouvrable suivant.

Les assemblées générales, même l'assemblée annuelle, pourront se tenir en pays étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront souverainement appréciées par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration fixera les conditions requises pour prendre part aux assemblées générales.

**Art. 15.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Chaque fois que tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leurs délibérations, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocations préalables.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.  
Chaque action donne droit à une voix.

#### **Titre IV.- Année sociale, répartition des bénéfices**

**Art. 16.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année.

**Art. 17.** Le bénéfice net est affecté à concurrence de cinq pour cent à la formation ou à l'alimentation du fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteint dix pour cent du capital nominal.

L'Assemblée Générale décide souverainement de l'affectation du solde.

Les dividendes éventuellement attribués sont payés aux endroits et aux époques déterminés par le Conseil d'Administration. L'Assemblée Générale peut autoriser le Conseil d'Administration à payer les dividendes en toute autre monnaie que celle dans laquelle le bilan est dressé et à déterminer souverainement le taux de conversion du dividende dans la monnaie du paiement effectif.

Le conseil d'administration est autorisé à effectuer la distribution d'acomptes sur dividendes en observant les prescriptions légales alors en vigueur.

La société peut racheter ses propres titres moyennant ses réserves libres, en respectant les conditions prévues par la loi. Aussi longtemps que la société détient ces titres en portefeuille ils sont dépouillés de leur droit de vote et de leur droit aux dividendes.

#### **Titre V.- Dissolution, liquidation**

**Art. 18.** La société peut en tout temps être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'Assemblée Générale qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

##### *Disposition générale*

Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et aux lois modificatives.

##### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2008.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2009.

##### *Souscription et libération*

Les actions ont été souscrites comme suit:

1.- Monsieur Christophe MIGNANI, prénommé, mille sept cent cinq actions . . . . .	1.705
2.- Monsieur Philippe LEROY, prénommé, mille trois cent quatre-vingt-quinze actions . . . . .	1.395
Total: trois mille cent actions . . . . .	3.100

Toutes ces actions ont été immédiatement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de TRENTE-ET-UN MILLE EUROS (€ 31.000.-) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

##### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

##### *Evaluation des frais*

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ mille quatre cents Euros (€ 1.400.-).

##### *Réunion en assemblée générale*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparantes représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoquées, déclarent se réunir à l'instant en Assemblée Générale Extraordinaire et prennent à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur Christophe MIGNANI, administrateur de sociétés, né à Woippy (France), le 25 février 1966, demeurant professionnellement à L-1661 Luxembourg, 47, Grand-Rue;

b) Monsieur Philippe LEROY, administrateur de sociétés, né à Enghien les Bains (France), le 26 septembre 1978, demeurant professionnellement à L-1661 Luxembourg, 47, Grand-Rue;



c) Monsieur Thierry HELLERS, administrateur de sociétés, né à Luxembourg, le 13 septembre 1968, demeurant professionnellement à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg,

2) Le nombre des commissaires est fixé à un.

Est nommé commissaire:

La société «ABROAD CONSULTING S.A.» avec siège social à L-1661 Luxembourg; 47, Grand-Rue, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 92.617.

3) Le premier mandat des administrateurs et du commissaire expirera à l'assemblée générale de 2014.

4) Le conseil d'administration est autorisé à nommer un ou plusieurs de ses membres aux fonctions d'administrateur-délégué.

5) Le siège social est fixé à L-1661 Luxembourg, 47, Grand-Rue.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. MIGNANI, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 06 octobre 2008, Relation: ECH/2008/1316. - Reçu cent cinquante-cinq euros 31.000.- à 0,5% = 155.-€.

Le Receveur (signé): MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 09 octobre 2008.

Henri BECK.

Référence de publication: 2008128880/201/163.

(080150801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

### **Invik S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 138.554.

### RECTIFICATIF

Suite à une erreur matérielle dans la rédaction de l'acte de constitution de la société du 7 mai 2008, publié au MEMORIAL, Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil des Sociétés et Associations, C - n°1425, en date du 10 juin 2008:

Il y a lieu de lire:

Version française:

#### *Souscription et paiement*

Les mille actions de la Société ont toutes été souscrites par Investment AB Kinnevik, prénommée.

Toutes les actions ont été entièrement libérées par paiement en espèces, de sorte que le montant de trente et un mille euros (EUR 31.000.-) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été prouvé au notaire instrumentaire.

Version anglaise:

#### *Subscription and payment*

The one thousand shares have all been subscribed by Investment AB Kinnevik, prenamed.

The shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) is as now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Au lieu et place de:

Version française:

#### *Souscription et paiement*

Les trois mille cent actions de la Société ont toutes été souscrites par Investment AB Kinnevik, prénommée.

Toutes les actions ont été entièrement libérées par paiement en espèces, de sorte que le montant de trente et un mille euros (EUR 31.000.-) est à la libre disposition de la -Société, ainsi qu'il en a été prouvé au notaire instrumentaire.

Version anglaise:

#### *Subscription and payment*

The three thousand and one hundred shares have all been subscribed by Investment AB Kinnevik, prenamed.

The shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) is as now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2008.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2008130200/5770/39.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV02583. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

**KH Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.048.250,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 76.006.

*Extract from the resolutions of the shareholders of the Company dated August 13, 2008*

Pursuant to the resolutions of the shareholders of the Company dated August 13, 2008 at 11.00 a.m., (the "Resolutions"), the shareholders resolved to remove Mr Sansal Ozdemir from his mandate as A Manager of the Company with effect as at the time of the Resolutions.

Pursuant to the Resolutions, the shareholders of the Company resolved to appoint Ms Renata Miazga, born on July 9, 1973 in Zagan, Poland, residing professionally at 2, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, Grand Duchy of Luxembourg, as A Manager of the Company, with immediate effect and for an unlimited period.

Consequently, the Company is managed by a board of managers composed of four managers, Ms Renata Miazga, Mr Karol Maziukiewicz, as A Managers and Mr Norbert Klitter and Mister André Muth, as B Managers.

October 3, 2008.

By virtue of delegation of powers

Claude Niedner

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement:

*Extrait des résolutions adoptées par les associés de la Société en date du 13 août 2008*

Il résulte des résolutions adoptées par les associés de la Société en date du 13 août 2008, à 11.00 heures, (les "Résolutions"), que les associés ont décidé de mettre fin au mandat de Monsieur Sansal Ozdemir en tant que gérant A de la Société avec effet à l'heure des Résolutions.

Conformément aux Résolutions, les associés de la Société ont décidé de nommer Mademoiselle Renata Miazga, née le 9 juillet 1973 à Zagan, en Pologne, résidant professionnellement 2, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité de gérant A de la Société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

En conséquence, la Société est gérée par un conseil de gérance composé de quatre gérants, Mademoiselle Renata Miazga, Monsieur Karol Maziukiewicz, en tant que gérants A et Monsieur Norbert Klitter et Monsieur André Muth, en tant que gérants B.

Le 3 octobre 2008.

En vertu d'une délégation de pouvoirs

Claude Niedner

Référence de publication: 2008129548/250/36.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV02698. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

**Pimco-WB Gemloc S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 142.143.

STATUTES

In the year two thousand and eight, on the eighteenth Day of September.

Before Us, Maître Martine Decker, notary, residing in Hesperange.

There appeared:

PIMCO LUXEMBOURG III S.A., a Luxembourg company with registered office at 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés under number B 140809, acting in its capacity as the management company of PIMCO-WORLD BANK GEMLOC MASTER FUND, a Luxembourg fonds commun de placement - fonds d'investissement spécialisé

here represented by M. Pascal BOUVY, attorney, with professional address at 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Newport Beach and Munich, on 17 September 2008.

Said proxy after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

This appearing party, through its proxyholder, declares to incorporate a société à responsabilité limitée, the articles of incorporation of which it has established as follows:

#### **Title I.- Form - Object - Name - Registered office - Duration**

**Art. 1.** There is formed by those present between the party noted above and all persons and entities who may become members in future, a company with limited liability which will be governed by law pertaining to such an entity as well as by the present articles of incorporation (the "Company").

**Art. 2.** The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in any company or enterprise in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

The Company may in addition establish, manage, develop and dispose of a portfolio of securities and patents of whatever origin, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities and patents, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, and to grant to - or for the benefit of - companies in which the Company has a direct and/or indirect participation and/or entities of the group, any assistance, loan, advance or guarantee.

The Company may among others: (i) acquire by way of subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments (including derivatives) representing ownership rights, claims or transferable securities issued by any public or private issuer whatsoever; (ii) exercise all rights whatsoever attached to these securities and financial instruments; (iii) grant any direct and/or indirect financial assistance whatsoever to the companies and/or enterprises in which it holds a participation or which are members of its group, in particular by granting loans, facilities, security interests over its assets or guarantees in any form and for any term whatsoever and provide them any advice and assistance in any form whatsoever including group treasury services; (iv) make deposits at banks or with other depositaries and invest it in any other manner; and (v) in order to raise funds which it needs to carry out its activity within the frame of its object, take up loans in any form whatsoever, accept any deposit from companies or entities in which it holds a participation or which is part of its group, to issue debt instruments in any form whatsoever. The enumeration above is enunciativa and not restrictive.

The Company may issue any type of preferred equity certificates.

The Company may borrow in any form and may proceed to the private issue of bonds and debentures.

In general, the Company may take any measure and carry out any operation, including without limitation, commercial, financial, personal and real estate transactions which it may deem necessary or useful for the accomplishment and development of its objects.

**Art. 3.** The Company is incorporated under the name of "PIMCO-WB GEMLOC S.à r.l.".

**Art. 4.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the sole manager or of the board of managers (the "Board").

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the sole manager or of the Board.

In the event that the Board determines that extraordinary political or military developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

**Art. 5.** The Company is constituted for an undetermined period.

#### **Title II.- Capital - Shares**

**Art. 6.** The Company's capital is set at twelve thousand and five hundred (12,500.-) euro (EUR), represented by one hundred (100) shares of a par value of one hundred twenty five (125.-) euro (EUR) each, all fully subscribed and entirely paid up.

Each share confers the right to a fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the member(s) adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation.

The Company will recognise only one holder in respect of a share. In case of joint ownership, the Company may suspend the exercise of any right related thereto until one person has been designated to represent the joint owners towards the Company.

**Art. 7.** Shares may be freely transferred by a sole member to a living person or persons including by way of inheritance or in the case of liquidation of a husband and wife's joint estate.

If there is more than one member, the shares are freely transferable among members. In the same way they are transferable to non-members but only with the prior approval of the members representing at least three quarters of the capital. In the same way the shares shall be transferable to non-members in the event of death only with the prior approval of the owners of shares representing at least three quarters of the rights owned by the survivors.

In the case of a transfer in accordance with the provisions of article 189 of the Luxembourg law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "1915 Law") the value of a share is based on the last three balance sheets of the Company and, in case the company counts less than three financial years, it is established on basis of the balance sheet of the last year or of those of the last two years.

### **Title III.- Management**

**Art. 8.** The Company is managed by one or more managers appointed and revoked ad nutum by the sole member or, as the case may be, the members. The managers constitute the Board.

Managers may approve by unanimous vote a circular resolution by expressing their consent to one or several separate instruments in writing or by telegram, telex, electronic mail or telefax confirmed in writing which shall all together constitute appropriate minutes evidencing such decision.

The Board can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented by virtue of a proxy, which may be given by letter, telegram, telex, electronic mail or telefax to another manager or to a third party.

Resolutions shall require a majority vote, but in case of equality of votes, the chairman of the Board shall have a casting vote. One or more managers may participate in a Board meeting by means of a conference call, a video conference or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. The Board meeting held by such means of communication is considered as having been held at the registered office of the Company.

The manager(s) is/are appointed for an unlimited duration and is/are vested with the broadest powers in the representation of the Company towards third parties. The Company will be bound by the individual signature of one manager.

Special and limited powers may be delegated to one or more agents, whether members or not, in the case of specific matters pre-determined by the manager(s).

The manager(s) is/are authorized to distribute interim dividends in accordance with the provisions of the 1915 Law.

The managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. As simple authorised agents they are responsible only for the execution of their mandate.

### **Title IV.- Decisions of the sole member - Collective decisions of the members**

**Art. 9.** The sole member exercises the powers devolved to a meeting of members by the dispositions of section XII of the 1915 Law on sociétés à responsabilité limitée.

As a consequence thereof all decisions which exceed the powers of the manager(s) are taken by the sole member.

In the case of more than one member the decisions which exceed the powers of the manager(s) shall be taken by the meeting.

Each member may appoint a proxy to represent him at meetings.

One or more members may participate in a meeting by means of a conference call, a video conference or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. At least one member (or his proxyholder) is physically present at the registered office of the Company. The meeting held by such means of communication is considered as having been held at the registered office of the Company.

### **Title V.- Financial year - Balance sheet - Distributions**

**Art. 10.** The Company's financial year runs from the first of January to the thirty-first of December of each year.

**Art. 11.** Each year, as of the thirty-first of December, there will be drawn up a record of the assets and liabilities of the Company, as well as a profit and loss account.

The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent of the net annual profit of the Company shall be transferred to the Company's legal reserve until such time as the legal reserve amounts to one tenth of the issued capital. If at any time and for any reason whatsoever the legal reserve falls below one tenth of the issued capital the five percent annual contribution shall be resumed until such one tenth proportion is restored.

The excess is attributed to the sole member or distributed among the members if there is more than one. However, the sole member or, as the case may be, a meeting of members may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of any reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

#### **Title VI.- Dissolution**

**Art. 12.** The Company is not automatically dissolved by the death, the bankruptcy, the interdiction or the financial failure of a member.

In the event of the dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by the manager(s) in office or failing him/them by one or more liquidators appointed by the sole member or by a general meeting of members. The liquidator or liquidators shall be vested with the broadest powers in the realization of the assets and the payment of debts.

The assets after deduction of the liabilities shall be attributed to the sole member or, as the case may be, distributed to the members proportionally to the shares they hold.

#### **Title VII.- General provisions**

**Art. 13.** Neither creditors nor heirs may for any reason require the sealing of the assets or documents of the Company. For all matters not provided for in the present articles of incorporation, the members shall refer to the 1915 Law.

##### *Subscription and Payment*

PIMCO LUXEMBOURG III S.A., prenamed, acting on behalf of for the account of PIMCO-WORLD BANK GEMLOC MASTER FUND, subscribed for the one hundred (100) shares.

All the shares have been fully paid up in cash, so that the amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proven to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

##### *Transitory provision*

The first financial year shall begin today and finish on 31 December 2008.

##### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about 1,600.- euro.

##### *Resolutions*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole member, representing the entirety of the subscribed capital has passed the following resolutions:

1) The following are appointed managers of the Company for an unlimited duration:

(a) Joseph Vincent MCDEVITT, Managing Director, PIMCO Europe Ltd, born in Winchester, Massachusetts (United States) on 6 July 1953, with professional address at 103 Wigmore Street, London W1U 1QS, England;

(b) Craig Allen DAWSON, Managing Director, PIMCO Europe Ltd, Munich branch, born in Lynwood, California (United States) on 29 September 1968, with professional address at 112-116 Nymphenburgerstrasse, 80636, Munich, Germany;

(c) Ernest Lee SCHMIDER, Managing Director, Pacific Investment Management Company LLC, born in Albuquerque, New Mexico (United States) on 4 July 1957, with professional address at 840 Newport Center Drive, Newport Beach, California 92660, USA.

2) The Company shall have its registered office at 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing party, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Hesperange, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into the language of the Appearer's proxyholder, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le dix-huit septembre.

Par-devant Maître Martine Decker, notaire de résidence à Hesperange.

A comparu:

PIMCO LUXEMBOURG III S.A., une société luxembourgeoise avec son siège social au 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140.809, agissant en sa qualité de société de gestion de PIMCO-WORLD BANK GEMLOC MASTER FUND, un fonds commun de placement - fonds d'investissement spécialisé luxembourgeois,

ici représentée par M<sup>e</sup> Pascal BOUVY, avocat, avec adresse professionnelle au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Newport Beach et Munich, le 17 septembre 2008

Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a déclaré vouloir constituer une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

### **Titre I. - Forme juridique - Objet - Dénomination - Siège - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts (la "Société").

**Art. 2.** L'objet de la Société est d'accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute société ou entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société pourra de plus créer, administrer, développer et céder un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, acquérir par investissement, souscription, prise ferme ou option d'achat tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et accorder aux sociétés, ou à leur profit, dans lesquelles la Société détient une participation directe et/ou indirecte et/ou à des entités du groupe toute assistance, prêt, avance ou garantie.

La société peut entre autres: (i) acquérir par voie de souscription, achat, échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres titres de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et tous autres titres de créance et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers (y inclus des instruments dérivés) représentant des droits de propriété, droits de créance ou des valeurs mobilières négociables émis par tout émetteur public ou privé quelconque; (ii) exercer tous droits quelconques attachés à ces valeurs mobilières et instruments financiers; (iii) accorder toute assistance financière directe et/ou indirecte quelle qu'elle soit aux sociétés et/ou entités dans lesquelles elle participe ou qui font partie de son groupe, notamment par voie de prêts, d'avances, de sûretés portant sur ses avoirs ou de garanties sous quelque forme et pour quelque durée que ce soit et leur fournir conseils et assistance sous quelque forme que ce soit comprenant des services de trésorerie pour le groupe; (iv) faire des dépôts auprès de banques ou tous autres dépositaires et les placer de toute autre manière; et (v) en vue de se procurer les moyens financiers dont elle a besoin pour exercer son activité dans le cadre de son objet social, contracter tous emprunts sous quelque forme que ce soit, accepter tous dépôts de la part de sociétés ou entités dans lesquelles elle participe ou qui font partie de son groupe, émettre tous titres de dettes sous quelque forme que ce soit. L'énumération précitée est énonciative et non limitative.

La Société peut procéder à l'émission de toutes sortes de certificats préférentiels de capitaux.

La Société peut emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission privée d'obligations de toute nature.

Plus généralement, la Société peut prendre toutes mesures et accomplir toutes opérations, incluant, sans limitations, des transactions commerciales, financières, mobilières ou immobilières qu'elle jugera nécessaires ou utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

**Art. 3.** La Société prend la dénomination de "PIMCO-WB GEMLOC S.à r.l.".

**Art. 4.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision du gérant unique ou du conseil de gérance (le "Conseil").

Il peut être créé par simple décision du gérant ou du Conseil, des succursales, filiales ou bureaux (autres que le siège statutaire de la Société) tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Lorsque le Conseil estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui restera une société luxembourgeoise.

**Art. 5.** La durée de la Société est illimitée.

## **Titre II.- Capital - Parts**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) euros (EUR), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq (125,-) euros (EUR) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

Chaque part sociale donne droit à une fraction des avoirs et bénéfices de la Société en proportion directe au nombre des parts sociales existantes.

Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associé(s) adopté suivant la manière requise pour modifier les statuts.

La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale. Si la propriété de la part sociale est indivise, la Société pourra suspendre l'exercice de l'exercice de tous les droits attachés à la part sociale jusqu'à ce qu'une seule personne soit désignée pour représenter les indivisaires à l'égard de la Société.

**Art. 7.** Toutes cessions entre vifs de parts sociales détenues par l'associé unique comme leur transmission par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux, sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles dans ce même cas à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être dans le même cas transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de cession, la valeur d'une part est évaluée sur base des trois derniers bilans de la Société conformément aux dispositions de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi de 1915"). Si la Société ne compte pas trois exercices, le prix est établi sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années.

## **Titre III.- Gérance**

**Art. 8.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, nommés et révoqués ad nutum par l'associé unique ou, selon le cas, les associés. Les gérants constitueront un conseil de gérance.

Les gérants peuvent approuver à l'unanimité une décision prise par voie circulaire en exprimant leur vote sur un ou plusieurs documents écrits ou par télégramme, télex, courrier électronique ou télécopie confirmés par écrit qui constitueront dans leur ensemble les procès-verbaux propres à certifier une telle décision.

Le Conseil ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée en vertu d'une procuration, qui peut être donnée par écrit, télégramme, télex, courrier électronique ou télécopie à un autre gérant ou à un tiers.

Les décisions du Conseil sont prises à la majorité des voix, mais en cas d'égalité de voix, la voix du président du conseil sera prépondérante. Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion du Conseil par conférence téléphonique, par conférence vidéo ou par tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. Une telle participation sera considérée comme équivalent à une présence physique à la réunion. Une réunion du Conseil tenue par ces moyens sera considérée comme ayant été tenue au siège social de la Société

Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) pour une durée indéterminée et est/ sont investi(s) dans la représentation de la Société vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus. La Société sera engagée par la signature individuelle d'un gérant.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, associés ou non, pour des affaires déterminées par le(s) gérant(s).

Le(s) gérant(s) est/sont autorisé(s) à distribuer des dividendes intérimaires moyennant le respect des dispositions de la Loi de 1915.

Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

## **Titre IV.- Décisions de l'associé unique - Décisions collectives d'associés**

**Art. 9.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de Loi de 1915, relative aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

En cas de pluralité d'associés, les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants seront prises en assemblée.

Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Un ou plusieurs associés peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique, par conférence vidéo ou par tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. Une telle participation sera considérée comme équivalent à une présence physique à la réunion. Au moins un associé (ou son mandataire) devra être présent au siège de la Société. Une réunion du tenue par ces moyens sera considérée comme ayant été tenue au siège social de la Société.

## **Titre V.- Année sociale - Bilan - Répartitions**

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 11.** Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net annuel de la Société sera transféré à la réserve légale de la Société jusqu'à ce que cette réserve atteigne un dixième du capital souscrit. Si à un moment quelconque et pour n'importe quelle raison, la réserve légale représentait moins de un dixième du capital social, le prélèvement annuel de cinq pour cent reprendrait jusqu'à ce que cette proportion de un dixième soit retrouvée.

Le surplus du bénéfice net est attribué à l'associé unique ou, selon le cas, réparti entre les associés. Toutefois, l'associé unique, ou, selon le cas, l'assemblée des associés à la majorité fixée par les lois afférentes, pourra décider que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou être versé à un fonds de réserve extraordinaire.

## **Titre VI.- Dissolution**

**Art. 12.** La Société n'est pas dissoute automatiquement par le décès, la faillite, l'interdiction ou la déconfiture d'un associé.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le(s) gérant(s) en fonctions ou, à défaut, par un ou plusieurs liquidateurs, nommé(s) par l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée des associés. Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera attribué à l'associé unique ou, selon le cas, partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils seront alors propriétaires.

## **Titre VII.- Dispositions générales**

**Art. 13.** Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, le ou les associés s'en réfèrent à la Loi de 1915.

### *Souscription et Libération*

Les cent (100) parts sociales ont été souscrites par PIMCO LUXEMBOURG III S.A., agissant au nom et pour le compte de PIMCO-WORLD BANK GEMLOC MASTER FUND, préqualifiée.

Elles ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentant qui le reconnaît expressément.

### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2008.

### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ 1.600,- euros.

### *Résolutions*

Et à l'instant l'associé unique, représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants de la Société pour une durée indéterminée:

(a) Joseph Vincent MCDEVITT, Managing Director, PIMCO Europe Ltd, né à Winchester, Massachusetts (United States) le 6 juillet 1953, avec adresse professionnelle au 103 Wigmore Street, Londres W1U 1QS, Angleterre;

(b) Craig Allen DAWSON, Managing Director, PIMCO Europe Ltd, Munich branche, né à Lynwood, Californie (Etats Unis d'Amérique) le 29 septembre 1968, avec adresse professionnelle au 112-116 Nymphenburgerstrasse, 80636, Munich, Allemagne;

(c) Ernest Lee SCHMIDER, Managing Director, Pacific Investment Management Company LLC, né à Albuquerque, New Mexico (Etats Unis d'Amérique) le 4 juillet 1957, avec adresse professionnelle au 840 Newport Center Drive, Newport Beach, Californie 92660, USA.

2) Le siège social de la Société est établi à 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par le présent qu'à la requête de la comparante le présent acte de constitution est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.



Signé: Bouvy, M. Decker.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1<sup>er</sup> octobre 2008. Relation: LAC/2008/39718 - Reçu à 0,50 %: soixante-deux euros cinquante cents (€ 62,50).

Le Receveur (signé): Sandt.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 6 octobre 2008.

Martine DECKER.

Référence de publication: 2008129889/241/342.

(080151964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

**P.G.I. International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 110.069.

—  
EXTRAIT

*Cessions de parts sociales*

En vertu de trois conventions de cession de parts sociales passées sous seing privé en date du 8 août 2008:

1) Monsieur Jacques ROSTAING, directeur,  
demeurant à DONG-NAÏ, DUONG 13 A-KCN-BIEN HOA2 (Vietnam),  
a cédé:

25 (vingt-cinq) parts sociales qu'il détenait dans le capital de la Société,  
à Monsieur Jean Auguste ROSTAING, retraité,  
demeurant à F-01800 Villieu, 437, rue de l'Eglise (France);

2) Monsieur Stéphane ROSTAING, directeur administratif,  
demeurant à F-01800 Meximieux, 13, avenue de Verdun (France).  
a cédé:

25 (vingt-cinq) parts sociales qu'il détenait dans le capital de la Société,  
à Monsieur Jean Auguste ROSTAING, préqualifié;

3) Madame Catherine BRAZIER, directeur commercial,  
demeurant à F-01320 Châtillon Le Palud, Les Verchères (France).  
a cédé:

25 (vingt-cinq) parts sociales qu'il détenait dans le capital de la Société,  
à Monsieur Jean Auguste ROSTAING, préqualifié.

Suite à ces trois actes de cession, la totalité du capital social de la Société est désormais détenue par Monsieur Jean Auguste ROSTAING.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2008.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008129556/1384/36.

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2008, réf. LSO-CU06291. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

**Maurits Holding II SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 44.721.

—  
Le bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Administrateur A

Signatures

Jacob Mudde

Administrateur B

Référence de publication: 2008129905/683/18.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV02788. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

**AJL Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3429 Dudelange, 210, route de Burange.

R.C.S. Luxembourg B 99.031.

L'an deux mille huit, le vingt-quatre septembre.

Par devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

ONT COMPARU:

1.- La société anonyme AJL FINANCE SA, ayant son siège social à L-8030, Strassen, 128, rue du Kiem, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 140.122), a été constituée suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date du 1<sup>er</sup> juillet 2008, représentée par son gérant Monsieur Jean-Louis ATZENHOFFER, gérant de société, né à Metz (France), le 14 février 1966, demeurant à F-57130, Ancy-sur-Moselle, 28, rue de Lorraine.

2.- Monsieur Thierry SERGENT, directeur technique, né à Hayange (France), le 16 décembre 1966, demeurant à F-54150, Mairy Mainville, 8, rue du Petit Mont.

Toutes les deux sont ici représentées par Monsieur Yvon HELL, expert comptable, demeurant professionnellement à L-1251, Luxembourg, 13, avenue du Bois,

en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées.

Les prédites procurations, signées "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée "AJL SERVICES S.à r.l.", ayant son siège social à L-8030, Strassen, 128, rue du Kiem, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 99.031), a été constituée suivant acte reçu par Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 3 février 2004, publié au Mémorial C numéro 342 du 26 mars 2004.

- Que le capital social est fixé à seize mille neuf cent quatre-vingt euros (16.980,- EUR), divisé en cinq cent soixante-six (566) parts sociales de trente euros (30,- EUR) chacune, entièrement libérées.

- Que les comparants sont les seuls et uniques associés actuels de ladite société et qu'ils se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité, sur ordre du jour conforme, la résolution suivante:

*Résolution*

Les associés décident de transférer le siège social de Strassen, à L-3429, Dudelange, 210, route de Burange, et de modifier en conséquence l'Article 2 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 2.** Le siège social est établi à Dudelange."

*Evaluation des frais*

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société sont évalués à la somme de huit cents euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: HELL; J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 septembre 2008, Relation GRE/2008/3855. — Reçu douze euros. 12,- EUR.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 9 octobre 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008129666/231/44.

(080151259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

**Castella Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 142.134.

---

**STATUTES**

In the year two thousand and eight, on the twenty-ninth of September.

Before the undersigned Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in SANEM, Grand-Duchy of Luxembourg.

"Pan European Ventures S.A.", a company incorporated and existing under Luxembourg law, established and having its registered office at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg,

here represented by:

Mrs Carine Godfurnon, employee, with professional address at 5 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on 24 September 2008,

which proxy after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this document in order to be registered therewith.

Such proxy holder of the appearing party, acting in his here above stated capacity, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a public limited company (société anonyme) which the prenamed party declares organize and the articles of incorporation of which shall be as follows:

**I. Name, Duration, Object, Registered Office**

**Art. 1.** There is hereby established by the subscriber and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a société anonyme, under the name of "CASTELLA INVESTMENTS S.A." (hereinafter the "Company").

**Art. 2.** The Company is established for an unlimited duration.

**Art. 3.** The purposes for which the company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participations.

The company may also manage and develop its own real estate.

The company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

In general, the company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension.

Furthermore the company shall have all powers necessary to the accomplishment or the development of its object, within the limits of all activities permitted to a "Société de Participations Financières".

**Art. 4.** The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand-Duchy of Luxembourg. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

In the event that the board of directors determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

**II. Corporate Capital, Shares**

**Art. 5.** The subscribed corporate capital of the company is fixed at THIRTY-ONE THOUSAND EUROS (31'000.- EUR) divided into three hundred and ten (310) shares with a par value of ONE HUNDRED EUROS (100.- EUR) per share.

The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation.

The Company may, to the extent and under terms permitted by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), redeem its own shares.

**Art. 6.** The shares of the Company may be in registered form or in bearer form or partly in one form or the other form, at the option of the shareholders subject to the restrictions foreseen by Law.

A register of registered shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register will contain all the information required by article 39 of the Law. Ownership of registered shares will be established by inscription in the said register. Certificates of these inscriptions shall be issued and signed by two directors or, if the Company as only one director, by this director.

The Company may issue certificates representing bearer shares. The bearer shares will bear the requirements provided for by article 41 of the Law and will be signed by two directors or, if the Company as only one director, by this director.

The signature may either be manual, in facsimile or affixed by mean of a stamp. However, one of the signature may be affixed by a person delegated for that purpose by the board of directors. In such a case, the signature must be manual. A certified copy of the deed delegating power for this purpose to a person who is not a member of the board of directors, must be filed in accordance with Article 9, §§1 and 2 of the Law.

The Company will recognize only one holder per share; in case a share is held by more than one person, the persons claiming ownership of the share will have to name a unique proxy to present the share in relation to the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as the sole owner in relation to the Company.

### **III. General meetings of Shareholders**

#### **Decision of the sole shareholder**

**Art. 7.** Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company. In case the Company has only one shareholder, such shareholder exercises all the powers granted to the general meeting of shareholders.

The general meeting is convened by the board of directors. It may also be convoked by request of shareholders representing at least one tenth of the Company's share capital.

**Art. 8.** The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the second Wednesday in the month of June at 02.00 p.m. If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

The quorum and time required by Law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing, cable, telegram, telex or facsimile.

Except as otherwise required by Law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting the meeting may be held without prior notice or publication.

Decision taken in a general meeting of shareholders must be recorded in minutes signed by the members of the board (bureau) and by the shareholders requesting to sign. In case of a sole shareholder, these decisions are recorded in minutes.

All shareholders may participate to a general meeting of shareholders by way of videoconference or by any other similar means of communication allowing their identification. These means of communication must comply with technical characteristics guaranteeing the effective participation to the meeting, which deliberation must be broadcasted uninterruptedly. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

### **IV. Board of Directors**

**Art. 9.** The Company shall be managed by a board of directors composed of three (3) members at least who need not be shareholders of the Company. However, in case the Company is incorporated by a sole shareholder or that it is acknowledged in a general meeting of shareholders that the Company has only one shareholder left, the composition of the board of director may be limited to one (1) member only until the next ordinary general meeting acknowledging that there is more than one shareholder in the Company.

The directors shall be elected by the shareholders at their annual general meeting which shall determine their number, remuneration and term of office. The term of the office of a director may not exceed six (6) years and the directors shall hold office until their successors are elected.

The directors are elected by a simple majority vote of the shares present or represented.

Any director may be removed with or without cause by the general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, this vacancy may be filled out on a temporary basis until the next meeting of shareholders, by observing the applicable legal prescriptions.

**Art. 10.** The board of directors shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman, or two directors, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meeting of shareholders and of the board of directors, but in his absence, the shareholders or the board of directors may appoint another director as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors must be given to directors twenty-four hours at least in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each director in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors.

Any directors may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another director as his proxy.

A director may represent more than one of his colleagues.

Any director may participate in any meeting of the board of directors by way of videoconference or by any other similar means of communication allowing their identification. These means of communication must comply with technical characteristics guaranteeing the effective participation to the meeting, which deliberation must be broadcasted uninterruptedly. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The meeting held by such means of communication is reputed held at the registered office of the Company.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least half of the directors are present or represented at a meeting of the board of directors.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the directors present or represented at such meeting. In case of tie, the chairman of the board of directors shall have a casting vote.

The board of directors may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

The provisions of the present article shall not apply as long as the composition of the board of director is limited do one (1) member only.

**Art. 11.** The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two directors. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two directors. In case the board of directors is composed of one director only, the sole director shall sign these documents.

**Art. 12.** The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by Law or by these articles of incorporation to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

In case the Company has only one director, such director exercises all the powers granted to the board of directors.

According to article 60 of the Law, the daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation with this management may be delegated to one or more directors, officers, managers or other agents, associate or not, acting alone or jointly. Their nomination, revocation and powers shall be settled by a resolution of the board of directors. The delegation to a member of the board of directors shall entail the obligation for the board of directors to report each year to the ordinary general meeting on the salary, fees and any advantages granted to the delegate. The Company may also grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

**Art. 13.** The Company will be bound by the joint signature of two (2) directors or the sole signature of any persons to whom such signatory power shall be delegated by the board of directors. In case the board of directors is composed of one (1) member only, the Company will be bound by the signature of the sole director.

## V. Supervision of the Company

**Art. 14.** The operations of the Company shall be supervised by one (1) or several statutory auditors, which may be shareholders or not. The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditors, and shall determine their number, remuneration and term of office which may not exceed six (6) years.

## VI. Accounting year, Balance

**Art. 15.** The accounting year of the Company shall begin on the first day of January of each year and shall terminate on the thirty-first day of December the same year.

**Art. 16.** From the annual net profits of the Company, five per cent (5 %) shall be allocated to the reserve required by Law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the

subscribed capital of the Company as stated in article 5 hereof or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 hereof.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, will determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of.

Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions foreseen by Law.

#### **VII. Liquidation**

**Art. 17.** In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

#### **VIII. Amendment of the articles of incorporation**

**Art. 18.** These articles of incorporation may be amended by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the conditions of quorum and majority foreseen in article 67-1 of the Law.

#### **IX. Final clause - Applicable law**

**Art. 19.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the Law.

##### *Transitional dispositions*

1) The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2008.

2) The first annual general meeting of shareholders shall be held in 2009.

##### *Subscription and payment*

All the shares have been subscribed by "Pan European Ventures S.A." above-mentioned.

All the shares have only been paid up to the extent of twenty-five percent (25%) in cash so that the amount of SEVEN THOUSAND SEVEN HUNDRED FIFTY EURO (7'750,- EUR) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

##### *Declaration*

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the Law and expressly states that they have been fulfilled.

##### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately thousand eight hundred euros.

##### *Resolution of the sole shareholder*

The above named party, representing the entire subscribed capital has immediately taken the following resolutions.

1. The number of directors is fixed at one (1) and the number of statutory auditors at one (1).

2. The following company is appointed sole director:

the company "Lux Business Management S.à r.l.", a "société anonyme", established and having its registered office at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B number 79 709).

3. The following company is appointed statutory auditor:

the company "CO-VENTURES S.A.", a "société anonyme" established and having its registered office at 50 route d'Esch, L-1470 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B number 48 838).

4. The term of office of the sole director and statutory auditor shall end at the general meeting called to approve the accounts of the accounting year 2012.

5. The address of the Company is set at 5 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

##### *Observation*

The undersigned notary drew up the appearing party's attention to the dispositions of article 43 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, in relation to the registered form of the shares, representing the prementioned subscribed share capital.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who has personal knowledge of the English language, states herewith that on request of the above appearing proxy holder, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, said proxy holder signed together with the notary, the present original deed.

### Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt neuf septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg,

"Pan European Ventures S.A.", une société anonyme, constituée et existant sous le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, ici représentée par:

Madame Carine GODFURNON, employée privée, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 24 septembre 2008.

La procuration signée "ne varietur" par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle mandataire, aux termes de la capacité avec laquelle elle agit, a requis le notaire instrumentaire de dresser acte d'une société anonyme que la partie prémentionnée déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

### I. Nom, Durée, Objet, Siège Social

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par le souscripteur et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme, sous la dénomination de "CASTELLA INVESTMENTS S.A." (ci-après la "Société").

**Art. 2.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 3.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La société a encore pour objet la gestion et la mise en valeur de son propre patrimoine immobilier.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

La société aura tous pouvoirs nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet, dans le cadre de toutes activités permises à une Société de Participations Financières.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

### II. Capital social - Actions

**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (31'000.- EUR) divisé en trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR) par action.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), racheter ses propres actions.

**Art. 6.** Les actions de la société sont nominatives ou au porteur ou pour partie nominatives et pour partie au porteur au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article 39 de la Loi. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre. Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, signés par deux administrateurs ou, si la société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci.

L'action au porteur est signée par deux administrateurs ou, si la société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci. La signature peut être soit manuscrite, soit imprimée, soit apposée au moyen d'une griffe.

Toutefois l'une des signatures peut être apposée par une personne déléguée à cet effet par le conseil d'administration. En ce cas, elle doit être manuscrite. Une copie certifiée conforme de l'acte conférant délégation à une personne ne faisant pas partie du conseil d'administration, sera déposée préalablement conformément à l'article 9, §§ 1 et 2 de la Loi.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour présenter l'action à l'égard de la société. La société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

### III. Assemblées générales des Actionnaires Décisions de l'actionnaire unique

**Art. 7.** L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société. Lorsque la société compte un actionnaire unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle peut l'être également sur demande d'actionnaires représentant un dixième au moins du capital social.

**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le deuxième mercredi du mois de juin de chaque année à 14.00 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la Loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex ou téléfax une autre personne comme son mandataire.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou les présents statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalables.

Les décisions prises lors de l'assemblée sont consignées dans un procès-verbal signé par les membres du bureau et par les actionnaires qui le demandent. Si la société compte un actionnaire unique, ses décisions sont également écrites dans un procès verbal.

Tout actionnaire peut participer à une réunion de l'assemblée générale par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à l'assemblée, dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

### IV. Conseil d'Administration

**Art. 9.** La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six (6) ans, jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale, aux conditions prévues par la Loi.

**Art. 10.** Le conseil d'administration devra choisir en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.



Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopieur un autre administrateur comme son mandataire.

Un administrateur peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la moitié au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage des voix, le président du conseil d'administration aura une voix prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Les dispositions du présent article ne s'appliqueront pas lorsque la composition du conseil d'administration est limitée à un (1) membre.

**Art. 11.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, ce dernier signera.

**Art. 12.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi ou les présents statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

**Art. 13.** La Société sera engagée par la signature collective de deux (2) administrateurs ou la seule signature de toute (s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature.

## V. Surveillance de la Société

**Art. 14.** Les opérations de la Société seront surveillées par un (1) ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaire. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six (6) années.

## VI. Exercice social - Bilan

**Art. 15.** L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année.

**Art. 16.** Sur le bénéfice annuel net de la Société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et en tant que la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social, tel que prévu à l'article 5 de ces statuts, ou tel qu'augmenté ou réduit en vertu de ce même article 5.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la Loi.

## VII. Liquidation

**Art. 17.** En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

## VIII. Modification des statuts

**Art. 18.** Les présents statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la Loi.

## IX. Dispositions finales - Loi applicable

**Art. 19.** Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi.

### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2008.
- 2) La première assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra en 2009.

### *Souscription et libération*

Toutes les actions ont été souscrites par la société "Pan European Ventures S.A." pré-qualifiée.

Toutes les actions ont été libérées seulement à concurrence de vingt-cinq pour cent (25%) par un versement en numéraire, de sorte que la somme de SEPT MILLE SEPT CENT CINQUANTE EUROS (7'750.- EUR) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

### *Déclaration*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la Loi et déclare expressément qu'elles sont remplies.

### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution sont évalués à environ mille huit cents euros.

### *Résolutions de l'actionnaire unique*

Et aussitôt l'actionnaire unique a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à un (1) et le nombre des commissaires à un (1).
2. La société suivante a été nommée administrateur unique:  
la société "Lux Business Management S.à r.l.", une société anonyme, établie et ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 79 709).
3. A été nommée commissaire aux comptes:  
la société "CO-VENTURES S.A.", une société anonyme, établie et ayant son siège social au 50 route d'Esch, L-1470 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 48 838).
4. Le mandat de l'administrateur unique et du commissaire prendront fin à l'assemblée générale amenée à se prononcer sur les comptes de l'année 2012.
5. L'adresse de la Société est établie au 5 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

### *Remarque*

Avant la clôture des présentes, le notaire instrumentant a attiré l'attention de la partie constituante sur les dispositions de l'article 43 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, relatif à la forme des actions émises et représentatives du capital social ci-avant fixé.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la mandataire de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même mandataire et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donné à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. GODFURNON, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 2 octobre 2008. Relation : EAC/2008/12416. Reçu cent cinquante-cinq Euros (31.000.- à 0,5 % = 155.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 7 octobre 2008.

J.-J. WAGNER.

Référence de publication: 2008129878/239/442.

(080151794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

---

**Etincelle Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 97.845.

Les comptes annuels au 31.03.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2008.

*Pour ETINCELLE HOLDING S.A., société anonyme holding*

Experta Luxembourg, société anonyme

Liette HECK / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2008129674/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2008, réf. LSO-CV02294. - Reçu 24,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080151434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

---

**Fadore S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 117.674.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2008.

*Pour FADORE SARL, société à responsabilité limitée*

Experta Luxembourg, société anonyme

Liette HECK / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2008129679/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2008, réf. LSO-CV02300. - Reçu 26,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080151442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

---

**Fadore S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 117.674.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2008.

*Pour FADORE SARL, société à responsabilité limitée*

Experta Luxembourg, société anonyme

Liette HECK / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2008129681/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2008, réf. LSO-CV02302. - Reçu 26,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080151444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

---

**Etam Lingerie Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 17, rue de l'Alzette.

R.C.S. Luxembourg B 92.279.

—  
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 14 août 2008

*Première résolution*

L'Assemblée Générale décide de nommer Madame Carine Huon, demeurant à 349 Brusselsesteenweg à B-3020 He-rent, comme administrateur avec effet immédiat pour une période de 3 ans jusqu'à l'assemblée générale de 2011.

Madame Huon aura, en outre, un pouvoir de co-signature avec un autre administrateur.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale décide de nommer Madame Carine Huon, demeurant à 349 Brusselsesteenweg à B-3020 He-rent, comme administrateur-délégué avec effet immédiat pour une période de 3 ans jusqu'à l'assemblée générale de 2011.

Madame Huon aura, en outre, un pouvoir de co-signature avec un autre administrateur.

Luxembourg le 18 septembre 2008.

*Pour la société*

PKF Weber et Bontemps

Réviseurs d'Entreprises

Expert Comptables et Fiscaux

Signatures

Référence de publication: 2008130074/592/24.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2008, réf. LSO-CV03092. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

---

**Afrivest S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 25.227.

—  
Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2008.

*Pour AFRIVEST S.A., société anonyme holding*

Experta Luxembourg, société anonyme

Liette HECK / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2008129683/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2008, réf. LSO-CV02304. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

---

**Kabuki S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 80.896.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à la date du 1<sup>er</sup> octobre 2008, et actant la démission de l'administrateur Monsieur Sylvain Kirsch, demeurant professionnellement à L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau, que la composition du Conseil d'Administration est dorénavant la suivante:

- Monsieur Marcel Recking, expert-comptable, avec adresse professionnelle au 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, administrateur,

- Monsieur Ahti Vilpulla, dirigeant de sociétés, demeurant à La Trinidad, Apt 234 CTRA-ISTAN 1Km, E-29600 Marbella, administrateur,

- Madame Tania Fernandes, employée privée, avec adresse professionnelle au 51, rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg, administrateur.

Les mandats des administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale annuelle de l'an 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2008.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signatures

Référence de publication: 2008130085/1051/24.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2008, réf. LSO-CV02188. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080152386) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

---

**Amok S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 113.101.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2008.

*Pour AMOK SARL, société à responsabilité limitée*

Experta Luxembourg, société anonyme

Liette Heck / Catherine Day-Royemans

Référence de publication: 2008129685/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2008, réf. LSO-CV02305. - Reçu 24,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080151460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

---

**Aeroclim Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 77.682.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008129686/1682/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2008, réf. LSO-CV03080. - Reçu 20,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080151017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

---

**Lakumo Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 58.143.

*Extrait des résolutions*

*prises lors du Conseil d'Administration du 26 septembre 2008*

1. Le siège social de la Société est transféré du 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg à compter de ce jour.

2. Il est pris acte de la modification de l'adresse professionnelle des Administrateurs comme suit:

- Madame Céline BONVALET, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086)

- Monsieur Benoît PARMENTIER, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086)

- Madame Catherine PISVIN, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086).

3. Il est pris acte du changement de siège social de la société FIN-CONTRÔLE S.A., Commissaire aux Comptes de la Société, désormais situé au 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, L-1882 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 septembre 2008.

Certifié conforme  
LAKUMO HOLDING S.A.  
Signature / Signature  
*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2008130288/795/27.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV03001. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080151672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

---

**Amok S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R.C.S. Luxembourg B 113.101.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2008.

*Pour AMOK SARL, société à responsabilité limitée*  
Experta Luxembourg, société anonyme  
Liette HECK / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2008129687/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2008, réf. LSO-CV02306. - Reçu 24,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080151464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

---

**Amok S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R.C.S. Luxembourg B 113.101.

Les comptes annuels au 31.12.2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2008.

*Pour AMOK SARL, société à responsabilité limitée*  
Experta Luxembourg, société anonyme  
Liette HECK / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2008129689/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2008, réf. LSO-CV02307. - Reçu 22,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080151466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

---

**Interclean Luxembourg S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R.C.S. Luxembourg B 16.437.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2008.

*Pour INTERCLEAN LUXEMBOURG S.A., société anonyme holding*  
Experta Luxembourg, société anonyme  
Liette HECK / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2008129690/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2008, réf. LSO-CV02308. - Reçu 24,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080151468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

---

**Satofi S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 100.471.

L'an deux mille huit, le vingt-trois septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg).

s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire (l'"Assemblée") des actionnaires de "SATOFI S.A." (la "Société"), une société anonyme, régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 3 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, constituée originellement sous la forme d'une société civile et sous la dénomination de " S.C.I. SATOFI ", suivant acte notarié du 19 juillet 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le " Mémorial ") numéro 54 du 10 janvier 2002, page 2573. La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 100 471. Les statuts de la Société furent modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte notarié du 21 avril 2004, publié au Mémorial, le 22 juin 2004, sous le numéro 641 et page 30 743.

L'Assemblée est déclarée ouverte sous la présidence de Madame Nathalie LAZZARI, employée privée, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

Le Président désigne comme secrétaire Madame Marylène KRIEGER, employée privée, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

L'Assemblée choisit comme scrutatrice Madame Sylviane SZUMILAS, employée privée, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente Assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée " ne varietur " par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Le Président expose et l'Assemblée constate :

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour :

*Ordre du jour :*

- Transfert du siège social de la Société du 3 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 10B rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange et modification afférente de l'article PREMIER (1<sup>er</sup>), deuxième alinéa des statuts de la Société ;
- Modification de l'article neuf (9) des statuts de la Société.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée DECIDE de transférer le siège social statutaire et administratif de la Société du 3 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 10B rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange et DECIDE en conséquence de modifier l'article PREMIER (1<sup>er</sup>), deuxième alinéa des statuts de la Société lequel alinéa se lira désormais comme suit :

**Art. 1<sup>er</sup>. Deuxième alinéa.** " Le siège social est établi à Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg."

*Deuxième résolution*

L'Assemblée DECIDE, en conséquence dudit transfert de siège, de modifier l'article NEUF (9) des statuts de la Société quant à l'endroit de la tenue de l'assemblée générale annuelle, de sorte que l'article NEUF (9) se lise désormais comme suit :

**Art. 9.** " L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le vingt juin de chaque année à 19.00 heure

Si la date de l'assemblée tombe sur un samedi, un dimanche ou un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit. "

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Bertrange, Luxembourg au nouveau siège social de la Société.

Les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé : N. LAZZARI, M. KRIEGER, S. SZUMILAS, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 25 septembre 2008, Relation : EAC/2008/12194. Reçu douze Euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 9 octobre 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008129816/239/63.

(080151092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

**Filling Station S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 61.585.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 07.10.2008.

Van Lanschot Management S.A. / Van Lanschot Corporate Services S.A.

Signatures / Signatures

Référence de publication: 2008129691/695/14.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2008, réf. LSO-CV03400. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

**SCD Oradea Satu Mare Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 134.552.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2008.

*Pour SCD ORADEA SATU MARE HOLDING S.A., société anonyme*

Experta Luxembourg, société anonyme

Liette HECK / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2008129692/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2008, réf. LSO-CV02309. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

**1 2 3 Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 2, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 55.215.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 14 août 2008*

*Première résolution*

L'Assemblée Générale décide de nommer Madame Carine Huon, demeurant à 349 Brusselsesteenweg à B-3020 He-rent, comme administrateur avec effet immédiat pour une période de 3 ans jusqu'à l'assemblée générale de 2011.

Madame Huon aura, en outre, un pouvoir de co-signature avec un autre administrateur.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale décide de nommer Madame Carine Huon, demeurant à 349 Brusselsesteenweg à B-3020 He-rent, comme administrateur-délégué avec effet immédiat pour une période de 3 ans jusqu'à l'assemblée générale de 2011.

Madame Huon aura, en outre, un pouvoir de co-signature avec un autre administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 18 septembre 2008.

*Pour la société*  
PKF Weber et Bontemps  
*Réviseurs d'Entreprises*  
*Experts Comptables et Fiscaux*  
Signature

Référence de publication: 2008130073/592/25.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2008, réf. LSO-CV03094. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

---

**Business & Decision Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2267 Luxembourg, 4, rue d'Orange.

R.C.S. Luxembourg B 94.342.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2008.

BUSINESS & DECISION LUXEMBOURG S.A.  
Signature

Référence de publication: 2008129693/1682/15.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2008, réf. LSO-CV03082. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

---

**Victor H.V. Invest S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 67.990.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2008.

*Pour VICTOR H.V. INVEST S.A., société anonyme holding*  
Experta Luxembourg, société anonyme  
Liette Heck / Catherine Day-Royemans

Référence de publication: 2008129694/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2008, réf. LSO-CV02310. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151471) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

---

**Brim S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 29.694.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 03.10.2008.

Van Lanschot Management S.A. / Van Lanschot Corporate Services S.A.  
Signatures / Signatures

Référence de publication: 2008129695/695/14.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2008, réf. LSO-CV03388. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

---

**Wodan Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R.C.S. Luxembourg B 108.933.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09/10/2008.

*Pour Wodan Invest S.A.*

Luxembourg International Consulting S.A.

Signature

Référence de publication: 2008129765/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2008, réf. LSO-CU08178. - Reçu 22,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080150999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

---

**Thirteen Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R.C.S. Luxembourg B 66.014.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09/10/2008.

*Pour Thirteen Holding S.A.*

Luxembourg International Consulting S.A.

Signature

Référence de publication: 2008129766/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2008, réf. LSO-CU08192. - Reçu 22,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080150995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

---

**MSK Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R.C.S. Luxembourg B 133.637.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10/10/2008.

*Pour MSK Invest Sàrl*

Luxembourg International Consulting S.A.

Signature

Référence de publication: 2008129767/536/16.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2008, réf. LSO-CU08939. - Reçu 22,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080150994) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

---

**Maurits Holding II SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 44.721.

Le bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2008.  
Manacor (Luxembourg) S.A.  
*Administrateur A*  
Signatures  
Jacob Mudde  
*Administrateur B*

Référence de publication: 2008129906/683/18.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV02790. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

---

**Philae S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 103.060.

---

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*PHILAE S.A.*  
J.-R. BARTOLINI / M. LIMPENS  
*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2008129768/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV03007. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

---

**Conical Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 98.581.

---

Le bilan au 31 mars 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*CONICAL HOLDING S.A.*  
N. PICCIONE / B. PARMENTIER  
*Administrateur et Présidente du Conseil d'Administration / Administrateur*

Référence de publication: 2008129769/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV03008. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

---

**East Western S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 71.282.

---

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2008.  
LUXFIDUCIA S.à r.l.  
16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2008129772/1629/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2008, réf. LSO-CV02020. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

---

**WWIPPS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5612 Mondorf-les-Bains, 13, avenue François Clement.

R.C.S. Luxembourg B 95.536.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alex WEBER

Notaire

Référence de publication: 2008130371/236/11.

(080151904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

---

**Syrtals International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 83.398.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2008.

LUXFIDUCIA S.à r.l.

16, rue de Nassau - L-2213 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008129773/1629/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2008, réf. LSO-CV02021. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

---

**Danske Bank International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 14.101.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2008.

Pour TOM METZLER

Notaire

Christophe HOELTGEN

Référence de publication: 2008129774/222/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2008, réf. LSO-CV02356. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

---

**Fabbriche Ceramiche Investments S. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 110.074.

Le bilan de la société au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2008.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008129777/5387/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2008, réf. LSO-CV01616. - Reçu 18,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080150966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

---

**Socostramo International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 130.094.

Le bilan de la société au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2008.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008129778/5387/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2008, réf. LSO-CV01632. - Reçu 18,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080150965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

---

**Koblenz Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 73.947.

Le bilan de la société au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2008.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008129779/5387/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2008, réf. LSO-CV01619. - Reçu 22,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080150963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

---

**International Restaurants Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: TRY 649.500,00.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 136.260.

In the year two thousand and eight, on the nineteenth day of September,

Before us, Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared:

Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (EUROPE) L.P., acting through its general partner Lehman Brothers Merchant Banking Associates IV (EUROPE) LP INC. acting in its turn through its general partner Lehman Brothers Merchant Banking Europe Capital Partners Management LTD, a company incorporated in Guernsey under company number 45954, with registered address located at Polygon Hall, Le Marchant Street, St Peter Port, Guernsey, GY1 4HL,

hereby represented by M<sup>e</sup> Senay GUREL, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given on September 19,2008.

The said proxy, signed ne varietur by the representative of the appearing party and by the undersigned notary will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party is the sole shareholder of the société à responsabilité limitée International Restaurants Group S.à r.l., a company governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of twenty-three thousand seven hundred and sixty-three New Turkish Lira (TRY 23,763.-), pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit of 31 January 2008, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 642 on 14 March 2008, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 136260 (the "Company"). The articles of association of the Company have been lastly amended by a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, dated 28 July 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2207 on 10 September 2008.

The appearing party, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda:*

1 To convert the existing fifty thousand (50,000) class A shares, the existing fifty thousand (50,000) class B shares and the existing fifty thousand (50,000) class C shares, with a nominal value of zero point one five eight four two New Turkish Lira (TRY 0.15842) each, to seven thousand nine hundred and twenty-one (7,921) new class A shares, seven thousand nine hundred and twenty-one (7,921) new class B shares and seven thousand nine hundred and twenty-one (7,921) new class C shares, respectively with a nominal value of one New Turkish Lira (TRY 1.-), each.

2 To increase the share capital of the Company by an amount of six hundred twenty-five thousand seven hundred and thirty-seven New Turkish Lira (TRY 625,737.-) so as to raise it from its current amount of twenty-three thousand seven hundred and sixty-three New Turkish Lira (TRY 23,763.-) to six hundred forty-nine thousand five hundred New Turkish Lira (TRY 649,500.-).

3 To issue two hundred eight thousand five hundred and seventy-nine (208,579) new class A shares, two hundred eight thousand five hundred and seventy-nine (208,579) new class B shares and two hundred eight thousand five hundred and seventy-nine (208,579) new class C shares, with a nominal value of one New Turkish Lira (TRY 1.-) per share.

4 To accept subscription for (i) one hundred forty-two thousand nine hundred and forty (142,940) new class A shares, one hundred forty-two thousand nine hundred and forty (142,940) new class B shares and one hundred forty-two thousand nine hundred and forty (142,940) new class C shares, with a nominal value of one New Turkish Lira (TRY 1.-) per share by Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (Europe) L.P., an English limited partnership registered under number LP 11888, acting through its general partner Lehman Brothers Merchant Banking Associates (Europe) IV LP. Inc. acting in its turn through its general partner Lehman Brothers Merchant Banking Europe Capital Partners Management Ltd, a company incorporated in Guernsey under company number 45954, with registered address located at Polygon Hall, Le Marchant Street, St Peter Port, Guernsey, GY1 4HL ("Partners IV Europe"), (ii) three thousand sixty-six (3,066) new class A shares, three thousand sixty-six (3,066) new class B shares, and three thousand sixty-six (3,066) new class C shares, with a nominal value of one New Turkish Lira (TRY 1.-) per share by Lehman Brothers Merchant Banking Capital Partners VI (Europe) L.P., an English limited partnership registered under number LP 12310, acting through its general partner Lehman Brothers Merchant Banking Europe Capital Partners Management Ltd, a company incorporated in Guernsey under company number 45954, with registered address located at Polygon Hall, Le Marchant Street, St Peter Port, Guernsey, GY1 4HL ("Cap IV Europe"), (iii) fifty-nine thousand two hundred and thirty-three (59,233) new class A shares, fifty-nine thousand two hundred and thirty-three (59,233) new class B shares and fifty-nine thousand two hundred and thirty-three (59,233) new class C shares, with a nominal value of one New Turkish Lira (TRY 1.-) per share by Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV LP, a Delaware limited partnership, registered under number LP 4203554, acting through its general partner Lehman Brothers Merchant Banking Associates IV LP, acting in its turn through its general partner Lehman Brothers Merchant Banking Associates IV L.L.C., with business address located at c/o Lehman Brothers Inc., 399 Park Avenue, New York, New York 10022, USA ("Partners IV"), (iv) seven hundred and eighty-seven (787) new class A shares, seven hundred and eighty-seven (787) new class B shares and seven hundred and eighty-seven (787) new class C shares, with a nominal value of one New Turkish Lira (TRY 1.-) per share by Lehman Brothers Merchant Banking Capital Partners VI LP, a Delaware limited partnership, registered under number 4373059, acting through its general partner LB I Group Inc., a Delaware corporation registered under number 0789249, with registered address located at 1013 Centre Road, City of Wilmington 19805, County of New Castle, USA ("Cap VI"), (v) one thousand twenty-one (1,021) new class A shares, one thousand twenty-one (1,021) new class B shares and one thousand twenty-one (1,021) new class C shares, with a nominal value of one New Turkish Lira (TRY 1.-) per share by Lehman Brothers Merchant Banking Group VI L.P., a Delaware limited partnership, registered under number LP 4379609, acting through its general partner LB I Group Inc., a Delaware corporation, registered under number 0789249, with registered address located at 1013 Centre Road, City of Wilmington 19805, County of New Castle, USA ("Group VI"), and (vi) one thousand five hundred and thirty-two (1,532) new class A shares, one thousand five hundred and thirty-two (1,532) new class B shares and one thousand five hundred and thirty-two (1,532) new class C shares, with a nominal value of one New Turkish Lira (TRY 1.-) per share by LBI Group Inc., a Delaware corporation, registered under number 0789249, with registered address located at 1013 Centre Road, City of Wilmington 19805, County of New Castle, USA, registered under number 0789249 ("LBI"), to accept payment in full for such new shares, each time by a contribution in cash and to acknowledge the effectiveness of the share capital increase.

5 To create, upon a special report by the board of managers, an authorised capital in an amount of thirty million New Turkish Lira (TRY 30,000,000.-) divided into ten million (10,000,000) class A shares with a nominal value of one New Turkish Lira (TRY 1.-) per share, ten million (10,000,000) class B shares with a nominal value of one New Turkish Lira (TRY 1.-) per share and ten million (10,000,000) class C shares with a nominal value of one New Turkish Lira (TRY 1.-) per share, and to authorise the board of managers, during a period ending five (5) years after the date of publication of the minutes of the general meeting of shareholders creating the authorized capital in the Memorial C, to (i) realise any increase of the corporate capital within the limits of the authorised capital in one or several successive tranches, by the issuing of new class A, class B and/or class C shares with or without share premium, against payment in cash or in kind, following the exercise of the subscription and/or conversion rights granted by the board of managers under the terms of warrants (which may be separate or attached to shares, notes or similar instruments), convertible preferred equity certificates, yield free convertible preferred equity certificates, convertible notes or similar instruments issued from time to time by the Company, by conversion of claims or in any other manner; (ii) issue any rights in whatever form under the terms of warrants (which may be separate or attached to shares, notes or similar instruments), convertible preferred equity certificates, yield free convertible preferred equity certificates convertible notes or similar instruments entitling to the subscription of such shares, (iii) determine the place and date of the issue or the successive issues, the issue price, the terms and conditions of the subscription of and paying up on the new shares and (iv) remove or limit the preferential subscription right of the shareholders in case of issue of shares against payment in cash.

6 To amend article 5 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the above resolutions.

7 Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder resolved to convert the existing fifty thousand (50,000) class A shares, the existing fifty thousand (50,000) class B shares and the existing fifty thousand (50,000) class C shares, with a nominal value of zero point one five eight four two New Turkish Lira (TRY 0.15842) each, to seven thousand nine hundred and twenty-one (7,921) new class A shares, seven thousand nine hundred and twenty-one (7,921) new class B shares and seven thousand nine hundred and twenty-one (7,921) new class C shares, respectively with a nominal value of one New Turkish Lira (TRY 1.-), each.

*Second resolution*

The sole shareholder resolved to increase the share capital of the Company by an amount of six hundred twenty-five thousand seven hundred and thirty-seven New Turkish Lira (TRY 625,737.-) so as to raise it from its current amount of twenty-three thousand seven hundred and sixty-three New Turkish Lira (TRY 23,763.-) to six hundred forty-nine thousand five hundred New Turkish Lira (TRY 649,500.-).

*Third resolution*

The sole shareholder resolved to issue two hundred eight thousand five hundred and seventy-nine (208,579) new class A shares, two hundred eight thousand five hundred and seventy-nine (208,579) new class B shares and two hundred eight thousand five hundred and seventy-nine (208,579) new class C shares, with a nominal value of one New Turkish Lira (TRY 1.-) per share.

*Subscription and payment*

Thereupon appeared M<sup>e</sup> Senay GUREL, prenamed, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of (i) Partners IV Europe, prenamed, by virtue of a proxy given on September 19, 2008 (ii) Cap IV Europe, prenamed, by virtue of a proxy given on September 19, 2008 (iii) Partners IV, prenamed, by virtue of a proxy given on September 18, 2008 (iv) Cap VI, prenamed, by virtue of a proxy given on September 18, 2008 (v) Group VI, prenamed, by virtue of a proxy given on September 18, 2008 and (vi) LBI, prenamed, by virtue of a proxy given on September 18, 2008 (the "Subscribers").

Said proxies shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of the Subscribers for the number of shares mentioned hereafter and to make payment in full for each such new share thus subscribed, with payment of a share premium, by contributions in cash (the "Contributions") for the amounts mentioned hereafter:

Subscribers	Number and class of shares	Aggregate Nominal value (TRY)	Aggregate share premium (TRY)	Contribution (TRY)
Partners IV Europe . . . . .	142,940 class A 142,940 class B 142,940 class C	428,820	0.27	428,820.27
Cap IV Europe . . . . .	3,066 class A 3,066 class B 3,066 class C	9,198	2.69	9,200.69
Partners IV . . . . .	59,233 class A 59,233 class B	177,699	0.30	177,699.30

	124072			
	59,233 class C			
Cap VI .....	787 class A	2,361	3.13	2,364.13
	787 class B			
	787 class C			
Group VI .....	1,021 class A	3,063	2.02	3,065.02
	1,021 class B			
	1,021 class C			
LBI .....	1,532 class A	4,496	2.02	4,498.02
	1,532 class B			
	1,532 class C			
TOTAL .....	208,579 class A	625,637	10.43	625,747.43
	208,579 class B			
	208,579 class C			

The Contributions thus represent a contribution in an aggregate amount of six hundred twenty-five thousand seven hundred and forty-seven point forty-three New Turkish Lira (TRY 625,747.43).

Proof of such payments has been given to the undersigned notary and the amount of six hundred twenty-five thousand seven hundred and forty-seven point forty-three New Turkish Lira (TRY 625,747.43) is now at the disposal of the Company.

Thereupon, the sole shareholder resolved (i) to accept the said subscriptions and payments by the Subscribers, (ii) to allot the two hundred eight thousand five hundred and seventy-nine (208,579) new class A shares, two hundred eight thousand five hundred and seventy-nine (208,579) new class B shares and two hundred eight thousand five hundred and seventy-nine (208,579) new class C shares to the Subscribers as stated above, and (iii) to acknowledge the effectiveness of the capital increase.

#### *Fourth resolution*

The sole shareholder acknowledged the report prepared by the board of managers of the Company in accordance with article 32-3 of the law of 10 August, 1915 on commercial companies as amended, which will remain attached to the present minutes.

The sole shareholder further resolved to create an authorised capital in an amount of thirty million New Turkish Lira (TRY 30,000,000.-) divided into ten million (10,000,000) class A shares with a nominal value of one New Turkish Lira (TRY 1.-) per share, ten million (10,000,000) class B shares with a nominal value of one New Turkish Lira (TRY 1.-) per share and ten million (10,000,000) class C shares with a nominal value of one New Turkish Lira (TRY 1.-) per share, and to authorise the board of managers, during a period ending five (5) years after the date of publication of the minutes of the general meeting of shareholders creating the authorized capital in the Memorial C, to (i) realise any increase of the corporate capital within the limits of the authorised capital in one or several successive tranches, by the issuing of new class A, class B and/or class C shares with or without share premium, against payment in cash or in kind, following the exercise of the subscription and/or conversion rights granted by the board of managers under the terms of warrants (which may be separate or attached to shares, notes or similar instruments), convertible preferred equity certificates, yield free convertible preferred equity certificates, convertible notes or similar Instruments issued from time to time by the Company, by conversion of claims or in any other manner; (ii) issue any rights in whatever form under the terms of warrants (which may be separate or attached to shares, notes or similar instruments), convertible preferred equity certificates, yield free convertible preferred equity certificates convertible notes or similar instruments entitling to the subscription of such shares, (iii) determine the place and date of the issue or the successive issues, the issue price, the terms and conditions of the subscription of and paying up on the new shares and (iv) remove or limit the preferential subscription right of the shareholders in case of issue of shares against payment in cash.

#### *Fifth resolution*

As a result of the above resolutions, the sole shareholder resolved to amend article 5 of the articles of association of the Company, which will from now on read as follows:

" **Art. 5. Capital.** The issued capital of the Company is set at six hundred forty-nine thousand five hundred New Turkish Lira (TRY 649,500.-) represented by two hundred sixteen thousand five hundred (216,500) class A shares, by two hundred sixteen thousand five hundred (216,500) class B shares and by two hundred sixteen thousand five hundred (216,500) class C shares with a nominal value of one New Turkish Lira (TRY 1.-) each, all of which are fully paid up.

The authorized capital of the Company is set at thirty million New Turkish Lira (TRY 30,000,000.-) divided into ten million (10,000,000) class A shares with a nominal value of one New Turkish Lira (TRY 1.-) per share, ten million (10,000,000) class B shares with a nominal value of one New Turkish Lira (TRY 1.-) per share and ten million (10,000,000) class C shares with a nominal value of one New Turkish Lira (TRY 1.-) per share.

The Board of Managers is authorized and empowered, within the limits of the authorized capital, to (i) realise any increase of the issued capital in one or several successive tranches by the issuing of new Class A shares, class B shares



and/or class C shares, following, as the case may be, the exercise of the subscription and/or conversion rights granted by the Board of Managers within the limits of the authorized capital under the terms and conditions of warrants (which may be separate or attached to shares, bonds, notes or similar instruments), convertible preferred equity certificates, yield free convertible preferred equity certificates, convertible bonds, notes or similar instruments as from time to time issued by the Company, by the issuing of new shares, with or without share premium, against payment in cash or in kind, by conversion of claims on the Company or in any other manner; (ii) determine the place and date of the issue or successive issues, the issue price, the terms and conditions of the subscription of and paying up on the new shares; and (iii) remove or limit the preferential subscription right of the shareholders in case of issue of shares against payment in cash. This authorisation is valid during a period ending five (5) years after the date of publication of the minutes of the extraordinary general meeting of shareholders held on 19 September 2008 in the Mémorial and it may be renewed by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

The Board of Managers may delegate to any duly authorized person the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of the issue of new shares under the authorized capital.

Following each increase of the issued capital within the limits of the authorized capital, realized and duly stated in the form provided for by the Laws, article 5 will be modified so as to reflect the actual capital increase. Such modification will be recorded in a notarial deed upon the instructions of the Board of Managers or of any person duly authorized and empowered by the Board of Managers for this purpose.

The issued and/or authorized capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

In addition to the issued and/or authorized capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) or to allocate funds to the legal reserve."

#### *Expenses*

For the purpose of the registration the amount of TRY 625,747.43 is evaluated at EUR 337,512.

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately three thousand eight hundred euro (EUR 3,800).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by her surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le dix-neuf septembre,

Par-devant nous Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (EUROPE) L.P., agissant par l'intermédiaire de son gérant Lehman Brothers Merchant Banking Associates IV (EUROPE) LP INC. agissant à son tour par l'intermédiaire de son gérant Lehman Brothers Merchant Banking Europe Capital Partners Management LTD, une société constituée à Guernesey sous le numéro 45954, ayant son siège social à Polygon Hall, Le Marchant Street, St Peter Port, Guernesey, GY1 4HL,

représentée aux fins des présentes par M<sup>e</sup> Senay GUREL, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 19 septembre 2008.

Ladite procuration, signée ne varietur par le représentant du comparant et par le notaire soussigné restera annexée aux présentes pour les formalités de l'enregistrement.

Le comparant est l'associé unique de International Restaurants Group S,à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de vingt-trois mille sept cent soixante-trois nouvelles liras turques (TRY 23.763,-), constituée suivant acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 janvier 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 642 du 14 mars 2008, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-136260 (la «Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés la dernière fois par un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 juillet 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2207 du 10 septembre 2008.

Le comparant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1 Conversion des cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie A existantes, des cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie B existantes et des cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie C existantes, ayant une valeur nominale de zéro virgule un cinq huit quatre deux nouvelles liras turques (TRY 0,15342) chacune, en respectivement sept mille neuf cent vingt et un (7.921) nouvelles parts sociales de catégorie A, sept mille neuf cent vingt et un (7.921) nouvelles parts sociales de catégorie B et sept mille neuf cent vingt et un (7.921) nouvelles parts sociales de catégorie C, ayant une valeur nominale d'une nouvelle lire turque (TRY 1,-) chacune.

2 Augmentation du capital social de la Société d'un montant de six cent vingt-cinq mille sept cent trente-sept nouvelles liras turques (TRY 625.737,-) pour le porter de son montant actuel de vingt-trois mille sept cent soixante-trois nouvelles liras turques (TRY 23.763,-) à six cent quarante-neuf mille cinq cents nouvelles liras turques (TRY 649.500,-).

3 Emission de deux cent huit mille cinq cent soixante-dix-neuf (208.579) nouvelles parts sociales de catégorie A, deux cent huit mille cinq cent soixante-dix-neuf (208.579) nouvelles parts sociales de catégorie B et deux cent huit mille cinq cent soixante-dix-neuf (208.579) nouvelles parts sociales de catégorie C, ayant une valeur nominale d'une nouvelle lire turque (TRY 1,-) par part sociale.

4 Acceptation de la souscription de (i) cent quarante-deux mille neuf cent quarante (142.940) nouvelles parts sociales de catégorie A, cent quarante-deux mille neuf cent quarante (142.940) nouvelles parts sociales de catégorie B et cent quarante-deux mille neuf cent quarante (142.940) nouvelles parts sociales de catégorie C, ayant une valeur nominale d'une nouvelle lire turque (TRY 1,-) par part sociale par Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (EUROPE) L.P., agissant en vertu de son gérant Lehman Brothers Merchant Banking Associates IV (EUROPE) LP INC. agissant à son tour en vertu de son gérant Lehman Brothers Merchant Banking Europe Capital Partners Management LTD, une société constituée à Guernesey sous le numéro 45954, ayant son siège social à Polygon Hall, Le Marchant Street, St Peter Port, Guernesey, GY1 4HL («Partners IV Europe»), (ii) trois mille soixante-six (3.066) nouvelles parts sociales de catégorie A, trois mille soixante-six (3.066) nouvelles parts sociales de catégorie B et trois mille soixante-six (3.066) nouvelles parts sociales de catégorie C, ayant une valeur nominale d'une nouvelle lire turque (TRY 1,-) par part sociale par Lehman Brothers Merchant Banking Capital Partners VI (Europe) L.P., un limited partnership de droit anglais, immatriculé sous le numéro LP 12310, agissant par son gérant Lehman Brothers Merchant Banking Europe Capital Partners Management Ltd, une société constituée à Guernesey sous le numéro 45954, ayant son siège social à Polygon Hall, Le Marchant Street, St Peter Port, Guernesey, GY1 4HL («Cap IV Europe») (iii) cinquante-neuf mille deux cent trente-trois (59.233) nouvelles parts sociales de catégorie A, cinquante-neuf mille deux cent trente-trois (59.233) nouvelles parts sociales de catégorie B et cinquante-neuf mille deux cent trente-trois (59.233) nouvelles parts sociales de catégorie C, ayant une valeur nominale d'une nouvelle lire turque (TRY 1,-) par part sociale par Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV LP, un limited partnership du Delaware, immatriculé sous le numéro LP 4203554, agissant par son associé commandité Lehman Brothers Merchant Banking Associates IV LP Inc., agissant lui-même par son associé commandité Lehman Brothers Merchant Banking Associates IV L.L.C., avec siège social au c/o Lehman Brothers Inc., 399 Park Avenue, New York, New York, U.S.A ("Partners IV"), (iv) sept cent quatre-vingt-sept (787) nouvelles parts sociales de catégorie A, sept cent quatre-vingt-sept (787) nouvelles parts sociales de catégorie B et sept cent quatre-vingt-sept (787) nouvelles parts sociales de catégorie C, ayant une valeur nominale d'une nouvelle lire turque (TRY 1,-) par part sociale par Lehman Brothers Merchant Banking Capital Partners VI LP, un limited partnership du Delaware, immatriculé sous le numéro LP 4373059, agissant par son associé commandité LB I Group Inc., une société du Delaware immatriculée sous le numéro 0789249 avec siège social au 1013 Centre Road, City of Wilmington 19805, County of New Castle, USA ("Cap VI"), (v) mille vingt-et-une (1.021) nouvelles parts sociales de catégorie A, mille vingt-et-une (1.021) nouvelles parts sociales de catégorie B et mille vingt-et-une (1.021) nouvelles parts sociales de catégorie C, ayant une valeur nominale d'une nouvelle lire turque (TRY 1,-) par part sociale par Lehman Brothers Merchant Banking Group VI L.P., un limited partnership du Delaware, immatriculé sous le numéro LP 4379609, agissant par son associé commandité LB I Group Inc., une société du Delaware immatriculée sous le numéro 0789249 avec siège social au 1013 Centre Road, City of Wilmington 19805, County of New Castle, USA ("Group VI"), et (vi) mille cinq cent trente-deux (1.532) nouvelles parts sociales de catégorie A, mille cinq cent trente-deux (1.532) nouvelles parts sociales de catégorie B et mille cinq cent trente-deux (1.532) nouvelles parts sociales de catégorie C, ayant une valeur nominale d'une nouvelle lire turque (TRY 1,-) par part sociale par LBI Group Inc. une société du Delaware immatriculée sous le numéro 0789249 avec siège social au 1013 Centre Road, City of Wilmington 19805, County of New Castle, USA ("LBI"), acceptation de la libération intégrale de ces nouvelles parts sociales par une contribution en numéraire et reconnaissance de l'effectivité de l'augmentation du capital social.

5 Création, suivant un rapport spécial du conseil de gérance, d'un capital autorisé d'un montant de trente millions nouvelles liras turques (TRY 30.000.000,-) représenté par dix millions (10.000.000) parts sociales de catégorie A ayant une valeur nominale d'une nouvelle lire turque (TRY 1,-) par part sociale, dix millions (10.000.000) parts sociales de catégorie B ayant une valeur nominale d'une nouvelle lire turque (TRY 1,-) par part sociale et dix millions (10.000.000) parts sociales de catégorie C ayant une valeur nominale d'une nouvelle lire turque (TRY 1,-) par part sociale, et autorisation donnée au conseil de gérance, pendant une période prenant fin cinq (5) années après la date de publication au Mémorial C du procès-verbal de l'assemblée générale des associés créant le capital autorisé, pour (i) accomplir toute augmentation du capital social dans les limites du capital autorisé en une ou plusieurs tranches successives, par l'émission de nouvelles parts sociales de catégorie A, de catégorie B et/ou de catégorie C avec ou sans prime d'émission, en contrepartie du paiement en espèce ou en nature, suivant l'exercice de droits de souscription et/ou de conversion conférés par le conseil

de gérance en vertu des termes et conditions de warrants (lesquels peuvent être séparés ou attachés à des parts sociales, billets à ordre ou instruments similaires), convertible preferred equity certificates, yield free convertible preferred equity certificates, billets à ordre convertibles ou instruments similaires émis de temps à autres par la Société, par la conversion de créances ou par toute autre manière, (ii) émettre tous droits sous quelque forme que ce soit selon les termes et conditions de warrants (lesquels peuvent être séparés ou attachés à des parts sociales, billets à ordre ou Instruments similaires), convertible preferred equity certificates, yield free convertible preferred equity certificates, billets à ordre convertibles ou instruments similaires donnant droit à la souscription de ces parts sociales, (iii) déterminer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les termes et conditions de la souscription et du paiement des nouvelles parts sociales et (iv) supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des associés en cas d'émission de parts sociales contre paiement en espèces.

6 Modification de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter les résolutions prises sur la base des points ci-dessus.

7 Divers.

a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique a décidé de convertir les cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie A existantes, les cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie B existantes et les cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie C existantes, ayant une valeur nominale de zéro virgule un cinq huit quatre deux nouvelles liras turques (TRY 0,15842) chacune en respectivement sept mille neuf cent vingt et un (7.921) nouvelles parts sociales de catégorie A, sept mille neuf cent vingt et un (7.921) nouvelles parts sociales de catégorie B et sept mille neuf cent vingt et un (7.921) nouvelles parts sociales de catégorie C, ayant une valeur nominale d'une nouvelle lire turque (TRY 1,-) chacune.

*Deuxième résolution*

L'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de six cent vingt-cinq mille sept cent trente-sept nouvelles liras turques (TRY 625.737,-) pour le porter de son montant actuel de vingt-trois mille sept cent soixante-trois nouvelles liras turques (TRY 23.763,-) à six cent quarante-neuf mille cinq cents nouvelles liras turques (TRY 649.500,-).

*Troisième résolution*

L'associé unique a décidé d'émettre deux cent huit mille cinq cent soixante-dix-neuf (208.579) nouvelles parts sociales de catégorie A, deux cent huit mille cinq cent soixante-dix-neuf (208.579) nouvelles parts sociales de catégorie B et deux cent huit mille cinq cent soixante-dix-neuf (208.579) nouvelles parts sociales de catégorie C, ayant une valeur nominale d'une nouvelle lire turque (TRY 1,-) par part sociale.

*Souscription et paiement*

Ensuite a comparu M<sup>e</sup> Senay GUREL, susmentionné, agissant en sa qualité de représentant dûment autorisé de (i) Partners IV Europe, susmentionnée, en vertu d'une procuration donnée le 19 septembre 2008, (ii) Cap IV Europe., susmentionnée, en vertu d'une procuration donnée le 19 septembre 2008, (ni) Partners IV, susmentionnée, en vertu d'une procuration donnée le 18 septembre 2008 (iv) Cap VI, susmentionnée, en vertu d'une procuration donnée le 18 septembre 2008, (v) Group VI, susmentionnée, en vertu d'une procuration donnée le 18 septembre 2008, et (vi) LBI, susmentionnée, en vertu d'une procuration donnée le 18 septembre 2008 (les "Souscripteurs"). Lesdites procurations resteront annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte des Souscripteurs pour le nombre de parts sociales mentionné ci-après et de libérer intégralement la valeur nominale de chacune de ces parts sociales ainsi souscrites, avec paiement d'une prime d'émission, par des apports en numéraire (les «Apports»), dans les montants indiqués ci-après:

Souscripteurs . . . . .	Nombre et catégorie de parts sociales	Valeur nominale totale (TRY)	Prime d'émission (TRY)	Apport (TRY)
Partners IV Europe . . . . .	142.940 catégorie A	428.820	0,27	428.820,27
	142.940 catégorie B			
	142.940 catégorie C			
Cap IV Europe . . . . .	3.066 catégorie A	9.198	2,69	9.200,69
	3.066 catégorie B			
	3.066 catégorie C			
Partners IV . . . . .	59.233 catégorie A	177.699	0,30	177.699,30
	59.233 catégorie B			
	59.233 catégorie C			
Cap VI . . . . .	787 catégorie A	2.361	3,13	2.364,13
	787 catégorie B			
	787 catégorie C			

124076

Group VI . . . . .	1.021 catégorie A	3.063	2,02	3.065,02
	1.021 catégorie B			
	1.021 catégorie C			
LBI . . . . .	1.532 catégorie A	4.496	2,02	4.498,02
	1.532 catégorie B			
	1.532 catégorie C			
TOTAL . . . . .	208.579 catégorie A	625.637	10,43	625.747,43
	208.579 catégorie B			
	208.579 catégorie C			

Les Apports représentent ainsi un apport d'un montant total de six cent vingt-cinq mille sept cent quarante-sept virgule quarante-trois nouvelles liras turques (TRY 625.747,43).

Preuve de tels paiements a été fournie au notaire instrumentant et le montant de six cent vingt-cinq mille sept cent quarante-sept virgule quarante-trois nouvelles liras turques (TRY 625.747,43) est a présent à la disposition de la Société.

Ensuite, l'associé unique a décidé (i) d'accepter lesdits souscriptions et paiements par les Souscripteurs, (ii) d'allouer les deux cent huit mille cinq cent soixante-dix-neuf (208.579) nouvelles parts sociales de catégorie A, deux cent huit mille cinq cent soixante-dix-neuf (208.579) nouvelles parts sociales de catégorie B et deux cent huit mille cinq cent soixante-dix-neuf (208.579) nouvelles parts sociales de catégorie C aux Souscripteurs dans la manière indiquée ci-avant, et (iii) de constater la réalisation de l'augmentation du capital social.

*Quatrième résolution*

L'associé unique a pris note du rapport préparé par le conseil de gérance de la Société conformément à l'article 32-3 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée lequel restera annexe aux présentes.

L'associé unique a décidé de créer un capital autorisé d'un montant de trente millions nouvelles liras turques (TRY 30.000.000,-) représenté par dix millions (10.000.000) parts sociales de catégorie A ayant une valeur nominale d'une nouvelle lire turque (TRY 1,-) par part sociale, dix millions (10.000.000) parts sociales de catégorie B ayant une valeur nominale d'une nouvelle lire turque (TRY 1,-) par part sociale et dix millions (10.000.000) parts sociales de catégorie C ayant une valeur nominale d'une nouvelle lire turque (TRY 1,-) par part sociale, et d'autoriser le conseil de gérance, pendant une période prenant fin cinq (5) années après la date de publication au Mémorial C du procès-verbal de l'assemblée générale des associés créant le capital autorisé, pour (i) accomplir toute augmentation du capital social dans les limites du capital autorisé en une ou plusieurs tranches successives, par l'émission de nouvelles parts sociales de catégorie A, de catégorie B et/ou de catégorie C avec ou sans prime d'émission, en contrepartie du paiement en espèce ou en nature, suivant l'exercice de la souscription et/ou la conversion des droits conférés au conseil de gérance en vertu des termes et conditions de warrants (lesquels peuvent être séparés ou attachés à des parts sociales, billets à ordre ou instruments similaires), convertible preferred equity certificates, yield free convertible preferred equity certificates, billets à ordre convertibles ou instruments similaires émis de temps à autres par la Société, par la conversion de créances ou par toute autre manière, (ii) émettre tous droits sous quelque forme que ce soit selon les termes et conditions de warrants (lesquels peuvent être séparés ou attachés aux parts sociales, billets à ordre ou instruments similaires), convertible preferred equity certificates, yield free convertible preferred equity certificates, billets à ordre convertibles ou instruments similaires donnant droit à la souscription de ces parts sociales, (iii) déterminer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les termes et conditions de la souscription et du paiement des nouvelles parts sociales et (iv) supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des associés en cas d'émission de parts sociales contre paiement en espèce.

*Cinquième résolution*

En conséquence des résolutions ci-dessus, l'associé unique a décidé de modifier l'article 5 des statuts de la Société, lequel sera dorénavant rédigé comme suit:

« **Art. 5. Capital Social.** Le capital souscrit de la Société est fixé à six cent quarante-neuf mille cinq cent nouvelles liras turques (TRY 649.500,-) divisé en deux cent seize mille cinq cent (216.500) parts sociales de catégorie A, deux cent seize mille cinq cent (216.500) parts sociales de catégorie B et deux cent seize mille cinq cent (216.500) parts sociales de catégorie C, ayant une valeur nominale d'une nouvelle lire turque (TRY 1,-) chacune, celles-ci étant entièrement libérées.

Le capital autorisé est fixé à trente millions nouvelles liras turques (TRY 30.000.000,-) représenté par dix millions (10.000.000) parts sociales de catégorie A ayant une valeur nominale d'une nouvelle lire turque (TRY 1,-) par part sociale, dix millions (10.000.000) parts sociales de catégorie B ayant une valeur nominale d'une nouvelle lire turque (TRY 1,-) par part sociale et dix millions (10.000.000) parts sociales de catégorie C ayant une valeur nominale d'une nouvelle lire turque (TRY 1,-) par part sociale.

Le Conseil de Gérance est autorisé et habilité, dans les limites du capital autorisé, à (i) réaliser toute augmentation du capital souscrit en une ou plusieurs tranches successives par l'émission de parts sociales de catégorie A, de catégorie B et/ou de catégorie C, suivant, le cas échéant, l'exercice de droits de souscription et/ou de conversion conférés par le Conseil de Gérance dans les limites du capital autorisé conformément aux termes et conditions de warrants (lesquels

peuvent être séparés ou attachés à des parts sociales, obligations, billets à ordre ou instruments similaires) convertible preferred equity certificates, yield free convertible preferred equity certificates, obligations convertibles, billets à ordre ou instruments similaires émis de temps à autres par la Société, par l'émission de nouvelles parts sociales avec ou sans prime d'émission, en contrepartie du paiement en espèce ou en nature, par conversion de créances sur la Société ou par tout autre moyen, (ii) déterminer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les termes et conditions de la souscription et du paiement des nouvelles parts sociales, et (iii) supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des associés en cas d'émission de parts sociales contre paiement en espèce. Cette autorisation est valide pour une période se terminant cinq (5) années à compter de la date de publication au Mémorial du procès-verbal de l'assemblée générale des associés tenue le 19 septembre 2008 et peut être prorogée par une décision de l'assemblée générale des associés adoptée conformément avec les conditions de quorum et de majorité fixés par les Statuts ou, le cas échéant, par la loi pour toute modification des Statuts.

Le Conseil de Gérance peut déléguer à toute personne dûment autorisée la charge d'accepter les souscriptions et de recevoir paiement pour les parts sociales qui représentent une partie ou l'intégralité de l'émission des parts sociales nouvelles dans la limite du capital autorisé.

A la suite de chaque augmentation du capital souscrit dans les limites du capital autorisé, réalisée et prise conformément à la forme requise par la loi, l'article 5 sera modifié afin de refléter l'augmentation de capital. Cette modification sera enregistrée dans un acte notarié sur les instructions du Conseil de Gérance ou de toute personne dûment autorisée et habilitée à cette fin par le Conseil de Gérance.

Le capital souscrit et/ou autorisé de la Société peut être augmenté ou réduit en une ou plusieurs fois par une décision de l'assemblée générale des associés adoptée conformément aux règles de quorum et de majorité fixées par les Statuts ou, le cas échéant, par la loi pour toute modification des Statuts.

En plus du capital souscrit et/ou autorisé, il peut être établi un compte de prime d'émission auquel toutes les primes payées sur chaque part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de prime d'émission peut être utilisé pour effectuer le paiement des parts sociales que la Société rachètera à son/ses associé(s), pour compenser les pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions à l'/aux associé(s) ou pour être affecté à la réserve légale.»

#### *Frais*

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de TRY 625.747,43 est évalué à EUR 337.512

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payables par la Société en raison du présent acte sont évalués à environ trois mille huit cents euros (EUR 3.800,-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée à la mandataire des comparantes, connu du notaire soussigné par son nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire soussigné le présent acte.

Signé: S. GUREL, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 24 septembre 2008, LAC/2008/38622. — Reçu 0,50%: mille sept cent quarante-neuf euros quatre-vingt-cinq cents (EUR 1.749,85).

Le Receveur ff. (signé): F. SCHNEIDER.

POUR COPIE CONFORME délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2008130362/220/465.

(080152153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

#### **Mezz Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 122.997.

Le bilan de la société au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2008.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008129780/5387/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2008, réf. LSO-CV01621. - Reçu 24,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080150962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

---

**Morzine Ski Chalets Investments Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 118.055.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008129781/1035/16.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV02776. - Reçu 24,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080150975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

---

**Swisscanto (Lu) Bond Invest Management Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 38.348.

*Auszug aus dem Protokoll über die ordentliche Hauptversammlung vom 2. September 2008*

Die Hauptversammlung stellt fest, dass das Mandat der Verwaltungsratsmitglieder mit dem Schluss dieser ordentlichen Hauptversammlung endet.

Die Hauptversammlung ernennt für ein Mandat, welches mit der ordentlichen Hauptversammlung im Jahr 2009 endet, folgende Verwaltungsratsmitglieder:

Herrn Gérard FISCHER, Präsident (beruflich wohnhaft: Nordring 4, CH-3000 Bern)

Herrn Peter BÄNZIGER (beruflich wohnhaft: Rebweg 5, CH-8203 Schaffhausen)

Herrn Hans FREY (beruflich wohnhaft: Steinbrüchelstrasse 66, CH-8053 Zurich)

Herrn Reto TARREGHETTA (beruflich wohnhaft: Waisenhausstrasse 2, CH-8023 Zurich)

Die Prüfungsgesellschaft KPMG Audit S. à r.l. mit dem Sitz in Luxemburg, wird für die laufende Rechnungsperiode als unabhängiger Wirtschaftsprüfer der Verwaltungsgesellschaft genannt.

*Für SWISSCANTO (LU) BOND INVEST MANAGEMENT COMPANY S.A.*

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Unterschriften

Référence de publication: 2008129955/1122/23.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV02641. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080151731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

---

**Mominvest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2533 Luxembourg, 69, rue de la Semois.

R.C.S. Luxembourg B 50.651.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2008129782/1035/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV02777. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

---

**Orinoco Holdings A S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 102.740.

Le bilan de la société au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Pour la société  
Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2008129783/655/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2008, réf. LSO-CV01736. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

---

**Orinoco Holdings B S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 102.741.

Le bilan de la société au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Pour la société  
Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2008129784/655/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2008, réf. LSO-CV01747. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

---

**Havana Club Know-How S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 97.142.

Le bilan de la société au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2008.

Pour la société  
Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2008129785/655/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2008, réf. LSO-CV01754. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

---

**CHAKA Productions S. à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 110.545.

Le bilan de la société au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
Signature  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2008129786/655/15.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2008, réf. LSO-CV00932. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

**Goldstar Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 33.718.

Le bilan de la société au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
Signature  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2008129787/655/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2008, réf. LSO-CV02018. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

**Medstead Luxco S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 446.250,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 122.437.

Suite à une erreur reportée sur la notification enregistrée le 11 mai 2007 sous la référence L070060237 auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg, veuillez prendre note que Monsieur Raphaël Candelier, né le 15 septembre 1980 à Châtenay-Malabry, en France, et domicilié 5 square de l'Opéra Louis-Jouvet, 75009 Paris, a été élu Gérant (et non Gérant B) de la société Medstead Luxco S.à r.l. à compter du 1<sup>er</sup> mai 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*MEDSTEAD LUXCO S.à.r.l.*  
Manacor (Luxembourg) S.A.  
*Gérant*  
Signatures

Référence de publication: 2008130153/683/19.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2008, réf. LSO-CV03214. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080152407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.